

Mieux connaître les professionnels des Sports de Nature



MONITEURS de CYCLISME



Enquête métier 2008

en collaboration avec le Syndicat National MCF

Observer l'emploi et son évolution dans les sports de nature et contribuer à accroître la qualité des dispositifs de formation, sont les objectifs de la mission « emploi/formation » confiée par le Ministère de la santé, de la jeunesse, des sports et de la vie associative, au Pôle Ressources National Sports de Nature.

Pour répondre à ces objectifs **d'expertise** et de **conseil**, et en partenariat avec la mission statistique du Ministère et les acteurs du mouvement sportif, sont menés des **travaux d'observation** qui contribuent à affiner la connaissance du champ des sports de nature.

Le *guide méthodologique du diagnostic de l'emploi dans les sports de nature*, et les *enquêtes métiers* sont autant de productions qui illustrent les actions du pôle.

Pour plus d'informations

www.sportsdenature.gouv.fr □

rubrique les expertises / emploi-qualifications

Le Syndicat National des Moniteurs de Cyclisme Français défend et représente les professionnels de l'encadrement du vélo. Son objectif est de faire connaître la profession, mais aussi de la faire reconnaître, en améliorant et en structurant les compétences des moniteurs cyclistes.

Pour ce faire, le Syndicat MCF a mis en place un label d'apprentissage du vélo avec différents niveaux de progression, repérés dans des documents pédagogiques que les moniteurs remettent à leurs élèves. De nombreux stages de formation professionnelle continue sont également organisés par l'Institut de formation MCF, afin d'optimiser les compétences des moniteurs dans des domaines comme les langues étrangères, la fiscalité, la commercialisation, les nouvelles technologies, etc.

Enfin, le Syndicat a lancé un réseau d'Ecoles MCF labellisées sur toute la France. Celui-ci s'attache à offrir à tous les pratiquants, qu'ils soient novices ou experts, des prestations de qualité dans une même structure : stages pour les très jeunes enfants, cours collectifs ou individuels, séjours touristiques, stage de perfectionnement pour les jeunes comme pour les adultes, location de matériel de qualité, etc.

Pour retrouver toute l'actualité des Moniteurs Cyclistes Français, connectez-vous sur le site :

www.MoniteurCycliste.com

Dix années bientôt que le syndicat national des moniteurs de cyclisme est créé ! Dix années que nous voyons notre métier bouger, évoluer, muter. Cette décennie marque surtout l'avènement d'une discipline parmi les sports de nature les plus pratiqués. La progression fulgurante de nos adhérents depuis 2000 est un indicateur fort du développement du cyclisme. Le syndicat MCF s'emploie à aider ces professionnels dans les lourdes tâches administrative, pédagogique et technique qui leur incombent. Il est aussi là pour défendre et représenter la profession, la faire connaître et surtout la faire reconnaître.



Alors si le vélo a pris une telle place parmi les loisirs des français, est-ce grâce aux professionnels, aux fédérations, aux pratiquants, aux fabricants ou au Ministère en charge des sports ?

Ce que je veux garder à l'esprit, c'est que cette réussite – qui n'est pas finie – est l'affaire de tous. Pour notre part, nous avons su écouter les autres, motiver les troupes et trouver des appuis et des compétences. L'idée d'un syndicat des moniteurs cyclistes a germé en 1998 lors d'une formation BEESAC du CREPS de Vallon Pont d'Arc. Aujourd'hui, ce CREPS, assure la mission de Pôle Ressources National pour les Sports de Nature, s'investit pour le suivi et l'emploi des professionnels et nous aide à vous offrir une analyse fort enrichissante que vous découvrirez dans cette publication unique.

Quelle belle collaboration !

Bonne lecture...

Guillaume CAMPREDON
Président du Syndicat National des Moniteurs de Cyclisme Français

Rechercher la meilleure adéquation entre la formation et l'emploi est depuis longtemps au cœur des préoccupations de l'Administration de la Jeunesse et des Sports. C'est pour renforcer cette volonté que depuis quelques années, la rénovation des diplômes d'Etat de ce secteur a été engagée. Ce travail important nous a conduit à explorer de nouvelles méthodes en renforçant le dialogue entre les différents acteurs du champ professionnel qui, pour sa part, s'est également développé et structuré.



Dans ce cadre modernisé, et au moment où s'engage une réflexion spécifique concernant la rénovation de la filière des « métiers de l'encadrement du cyclisme », le Syndicat des Moniteurs Cyclistes Français, avec l'appui du Pôle Ressources National des Sports de Nature nous livre cette « enquête métier ». Cette contribution viendra enrichir les travaux engagés sous la houlette de mon prédécesseur Régis BERTOGLI, qui a su mobiliser les énergies venant des sphères sportives fédérales, syndicales et administratives pour contribuer à adapter la formation du Brevet d'Etat d'Edicateur Sportif option Activités du Cyclisme.

La qualité de cette étude nous permettra de mieux connaître cette profession encore neuve qui se trouve au cœur de deux évolutions majeures de la société : parallèlement au développement urbain et aux préoccupations de développement durable, le vélo (re)devient utilitaire et urbain en même temps qu'il satisfait l'aspiration à un retour à la nature. Cette apparente contradiction se retrouve dans le développement des formes sportives respectives du BMX et du VTT qui complètent maintenant les pratiques compétitives historiques qui restent l'ancrage de ce sport.

Je souhaite qu'en connaissant mieux ces professionnels de l'encadrement du cyclisme, on puisse les aider à apporter leur contribution à l'évolution d'un sport qui, fort de sa tradition, doit cependant assainir ses pratiques et moderniser son image s'il veut continuer à nous faire rêver.



Bruno BETHUNE
Inspecteur Principal de la Jeunesse et des Sports
Coordonnateur des diplômes du cyclisme

De par sa situation géographique et fidèle à son histoire, le CREPS Rhône-Alpes est particulièrement investi dans le domaine des formations professionnelles aux métiers des sports de nature.

Chaque année de nombreux stagiaires bénéficient de formations au sein des deux sites du CREPS, à Voiron et à Vallon Pont d'Arc, ainsi que dans les Services Associés de Formation implantés dans les services déconcentrés « jeunesse et sports ».



Ces formations conduisent à l'obtention de qualifications professionnelles délivrées par la Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports de Lyon : Brevet d'Etat d'Educateur Sportif des activités du cyclisme, d'escalade, de spéléologie, de canoë-kayak, métiers de la montagne, diplôme d'accompagnateur en moyenne montagne, par exemple.

Cette importante activité de formation conduit naturellement à développer et entretenir de nombreuses relations avec les professionnels de terrain et les organisations professionnelles qui les représentent.

Dans le cadre de l'exercice des missions confiées au Pôle Ressources National des Sports de Nature, des enquêtes portant sur les métiers des sports de nature ont été initiées et développées en étroite partenariat avec les organisations professionnelles.

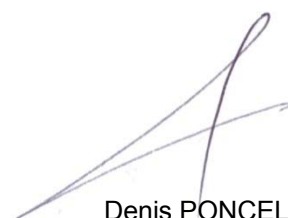
Cette première publication de résultats d'une enquête métier est essentiellement le fruit d'une excellente collaboration entre le syndicat des moniteurs cyclistes français (MCF), le groupe des inspecteurs coordonnateurs des formations aux métiers des sports de nature - et plus particulièrement de l'inspecteur coordonnateur du Brevet d'Etat d'Educateur Sportif des activités du cyclisme - et l'équipe du Pôle Ressources National des Sports de Nature.

L'énergie et le volontarisme du MCF ont été déterminants dans l'aboutissement de cette enquête qui témoigne du dynamisme de cette profession et instruit sur sa structuration, ses tendances et ses potentialités. La capacité du MCF à mobiliser, mieux que tout autre, le milieu professionnel a été précieuse et apporte une garantie quant à la solidité des résultats obtenus.

Je ne doute pas que les matériaux rassemblés dans ce travail seront très utiles à la construction de la nouvelle filière du cyclisme : BPJEPS, DEJEPS, et DESJEPS.

A ce jour, plusieurs autres enquêtes sont en cours de déploiement, d'autres encore ont abouti à des résultats qui feront l'objet de publications. Par ce type de démarches, le Pôle Ressources National des Sports de Nature installé au sein du CREPS Rhône Alpes par le Ministère de la Santé, de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative joue activement son rôle public d'organisateur des ressources et de mise en relation des acteurs des sports de nature.

Après le guide méthodologique du diagnostic de l'emploi en sports de nature, j'espère que cette nouvelle production contribuera au développement de l'emploi et des formations dans notre secteur d'activités.



Denis PONCELIN
Directeur du CREPS Rhône-Alpes – Pôle Ressources National des Sports de Nature

*Crédits Photo : MCF – Franck PAUL
Dessins : Pierre KATARINCEK-ROCHAT
Couverture : José GARCIA-BIANCO
Tous droits réservés*

Cette enquête a été réalisée par le Syndicat National des Moniteurs de Cyclisme Français, en collaboration avec le Pôle Ressources National des Sports de Nature du Ministère de la Santé, de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative et grâce au soutien de l'inspecteur coordonnateur cyclisme 2006, Monsieur BERTOGLI, qui a permis aussi d'associer les cadres techniques de la Fédération Française de Cyclisme et de la Fédération Française de Cyclotourisme .

Comité de rédaction : Bertrand RABATEL - MCF
Jean KANAPA - PRNSN
Ludmilla RIDOIN - PRNSN
Thierry BEDOS - PRNSN
avec l'appui de Christophe REVERET - Versant Sud
et d'Eric MAURENCE - EMC

Toute reproduction, même partielle, est interdite sans l'accord du Syndicat National des Moniteurs de Cyclisme Français qui autorisera, le cas échéant, l'utilisation et la reproduction du document ou de certaines pages du document.

Syndicat National des Moniteurs de Cyclisme Français
3 rue Raoul Blanchard – 38000 GRENOBLE
Tél. : 04 76 44 21 92 – Email : contact@moniteurcycliste.com
www.MoniteurCycliste.com

SOMMAIRE

Une enquête « métier », pourquoi ?	page 6
Le déroulement de l'enquête	page 7
1/ Les moniteurs de cyclisme :	
Qui sont-ils ?	page 8
Où sont-ils ?	page 9
Quel est leur parcours de formation ?	page 10
Quel est leur avis sur leur formation ?	page 12
Quelle est leur pratique personnelle ?	page 13
2/ L'emploi des moniteurs de cyclisme :	
Quelle est l'importance de leur activité professionnelle ?	page 14
Comment consolident-ils leur activité ?	page 16
Quel est leur statut, leur cadre de travail ?	page 18
Quel est leur revenu ?	page 20
De quoi est fait leur travail au quotidien ?	page 22
3/ Les 4 profils type de moniteurs de cyclisme	
L'analyse multidimensionnelle appliquée aux moniteurs de cyclisme	page 26
Les 4 profils type de moniteurs de cyclisme	page 27
Les profils à dominante récréative (logique « touristique »)	page 28
Les profils à dominante éducative et sportive (logique « technicienne »)	page 29
4/ Les moniteurs de cyclisme et leur vision du métier	
Quelles perspectives ?	page 31
Quelle implication dans la vie de la profession ?	page 32
Quelques points à retenir	page 33

Une enquête « métier », pourquoi ?

L'enquête métier « **mieux connaître les moniteurs de cyclisme** » s'inscrit dans un corpus d'études à paraître. Elle est la première d'une série que nous espérons la plus complète possible dans la famille des métiers de l'encadrement des sports de nature. Ainsi prochainement d'autres « photos de famille » seront disponibles afin de mieux connaître les moniteurs d'escalade, ceux de plongée subaquatique, de spéléologie, de kite surf et de moto cyclisme par exemple.

Les résultats de ces enquêtes, fournissant des données qui faisaient jusqu'à présent défaut dans le domaine de sports de nature, devraient intéresser plusieurs catégories d'acteurs :

- Les *inspecteurs coordonnateurs* de chaque qualification en sports de nature bénéficieront d'importantes sources de données mobilisables pour leur mission d'harmonisation des formations. Elles seront également nécessaires appuyer des propositions d'évolution des textes régissant ces formations dans le contexte de réforme et d'adaptation actuel mis en œuvre par le MSJSVA.
- L'ensemble des personnes *qui déposent ou qui instruisent des dossiers d'habilitation* de formation au plan régional trouvera des informations utiles sur les dynamiques d'emploi par filière spécialisée, à des fins d'argumentation.
- Les *organisations professionnelles* apprécieront mieux les lignes de forces qui structurent les métiers qu'elles défendent et représentent, ainsi que les enjeux pour l'avenir de leurs professions.
- Les *fédérations sportives* pourront mieux comprendre le secteur professionnel associé à la dynamique de l'activité dont elles ont la délégation, et notamment les complémentarités des niches professionnelles : secteur associatif, secteur marchand, secteur éducatif.
- Enfin, *chaque professionnel*, parfois isolé dans ses pratiques, pourra se situer dans l'éventail des situations de terrain, dans les typologies dégagées, comparer sa trajectoire personnelle avec les stratégies retenues globalement par ses pairs.

A terme, les comparaisons de ces enquêtes entre elles permettront de nouveaux éclairages sociologique et culturel, la mesure relative de la vitalité sociale et économique de chaque filière ainsi que la mise en évidence de profils types communs aux différentes spécialités.

La reconduction de chaque enquête à intervalles de temps réguliers (3,4 ou 5 ans par exemple) permettra la mise en perspective des évolutions à l'œuvre.

Pour répondre à ce besoin de vision transversale et comparative, les questionnaires des différentes enquêtes métiers sont construits sur le même plan :

- une base commune qui permet, d'une part, de mieux caractériser les moniteurs de chaque activité et d'autre part d'observer pour chacune d'entre elles la dynamique de l'emploi des moniteurs professionnels,
- une partie plus spécifique à chaque enquête métier qui permet de mieux identifier le positionnement des moniteurs du secteur par rapport au devenir de la filière professionnelle.

Enfin, les analyses statistiques multidimensionnelles permettent d'élaborer des profils types de moniteurs présentant des caractéristiques communes dans la nature de leur métier et leur situation face à l'emploi. Cette nouvelle approche typologique constitue une réelle plus-value pour appréhender la rénovation des qualifications professionnelles du champ de l'encadrement des sports de nature.

La démarche des enquêtes métier s'inscrit par ailleurs, elle-même, dans une démarche globale d'observation, initiée par le PRNSN.

Ainsi, parallèlement aux enquêtes métiers sont menés des travaux d'observation dans des logiques différentes et complémentaires :

- le « guide méthodologique du diagnostic de l'emploi dans les sports de nature », publié en septembre 2007, permet à un grand nombre d'acteurs/décideurs de disposer d'une méthode par étapes et d'outils éprouvés pour mener un diagnostic thématique sur un territoire donné,
- une enquête nationale en partenariat avec la mission statistique du MSJSVA, est en cours de construction ; elle permettra, sur la base d'un échantillon représentatif des éducateurs sportifs de nature en activité, de mesurer effectivement de manière périodique le poids et les tendances de l'emploi sportif dans le champ des sports de nature.

Nous accueillerons avec intérêt les remarques des lecteurs de l'enquête cyclisme, en espérant qu'elles pourront contribuer à la philosophie qui anime nos efforts d'investigation : relever les faits les plus objectifs, confronter les interprétations d'experts, travailler sur les matériaux disponibles pour aboutir à des diagnostics partagés au-delà des représentations intuitives et originelles de chacun des acteurs.

Le déroulement de l'enquête

Un questionnaire papier, destiné à être auto-administré, a été élaboré conjointement par le Syndicat National des Moniteurs Cyclistes Français (SNMCF) et le Pôle Ressources National des Sports de Nature (PRNSN).

En janvier 2007¹, il a été envoyé de manière exhaustive à l'ensemble des adresses contenues dans la base de données gérée par le SNMCF avec l'aide de certaines Directions Départementales Jeunesse et Sports qui permettent d'actualiser les données.

Cette base de données recense la quasi totalité des individus ayant obtenu un diplôme à finalité professionnelle en cyclisme de niveau IV minimum, soit :

- Brevet d'Etat d'Educateur Sportif option Activités du Cyclisme (BEESAC) depuis 1996
- Brevet d'Etat d'Educateur Sportif option Cyclisme spécialité cyclisme traditionnel (supprimé en 1997)
- Brevet d'Etat d'Educateur Sportif option Cyclisme spécialité VTT (supprimé en 1997)
- Brevet d'Etat d'Educateur Sportif option Cyclisme spécialité BMX (supprimé en 1997)
- Brevet d'Etat d'Alpinisme / Accompagnateur Moyenne Montagne (AMM) avec Certificat de Qualification Complémentaire VTT (CQC VTT) depuis 1993 (deux sessions expérimentales en 1989 et 1990)
- Brevet d'Etat d'Alpinisme / Guide de Haute Montagne avec Certificat de Qualification Complémentaire VTT (idem)
- Attestation de Qualification et d'Aptitude pour le VTT (AQA)

Tous diplômes confondus, le cumul effectué en 2006 s'élevait à un total de 2285 titres délivrés, ce qui représente un peu moins de moniteurs en réalité, puisque certains d'entre eux peuvent être titulaires de plusieurs diplômes.

La base de données constituée par le SNMCF est relativement complète : elle contenait au moment de l'enquête 1549 noms de diplômés.

Parmi cette population de **1549 moniteurs** :

- au mois de janvier, **1314** adresses ont pu être exploitées pour adresser le questionnaire à chacun des moniteurs concernés, avec un délai de retour fixé à 16 semaines
- 70 envois sont revenus pour adresse erronée (soit 5 %)
- après relances, **269** questionnaires ont été reçus sur les **1244** acheminés jusqu'à leurs destinataires, soit un **taux de retour de 21%**.

Ce taux peut être considéré comme satisfaisant compte tenu de la période de diffusion et du type d'informations demandées.

Faute d'autres critères facilement exploitables, la représentativité des 269 répondants peut être jugée assez conforme à la réalité en termes de sexe des répondants (cf. page suivante) et de répartition géographique des lieux de résidence sur le territoire français (cf. comparaison avec l'étude 2005 du PRNSN sur les éducateurs sportifs déclarés, page 9).

Le traitement des données a été effectué sous SPHYNX et IGN-GEOFLA par le PRNSN.

L'analyse multidimensionnelle a été réalisée par le cabinet Eric MAURENCE Consultants.

La rédaction et la présentation des résultats est l'œuvre du Syndicat National des Moniteurs de Cyclisme Français avec l'appui du PRNSN et de Christophe REVERET / Versant Sud, consultant.

¹ Les informations recueillies concernent donc l'année 2006

1/ LES MONITEURS DE CYCLISME

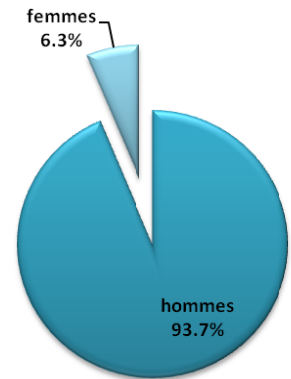
Qui sont-ils ?

Un métier d'hommes ?

Le très faible taux de féminisation (6,3 %) met d'emblée en évidence le fait que les répondants sont avant tout des hommes. Cela confirme la faible représentation des féminines chez les professionnels (5,6 % de femmes chez les moniteurs recensés dans la base de données MCF).

On peut rapprocher ce taux constaté chez les professionnels de celui de la Fédération Française de Cyclisme, qui ne compte que 10 % de femmes pratiquantes licenciées, traduisant une faible implication de celles-ci dans le cyclisme sportif.

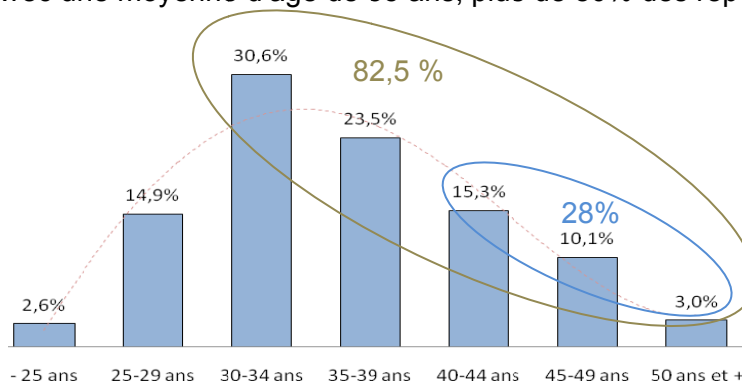
Pourtant, la dernière enquête de l'INSEE sur la « Participation culturelle et sportive » de mai 2003 montre que le vélo n'est pas boudé par les femmes, puisque près de la moitié des 18 millions de pratiquants étaient de sexe féminin (48 %).



Cette question de la sous-représentation des femmes au sein des moniteurs mériterait d'être explorée de manière spécifique pour en identifier les facteurs explicatifs. On peut déjà noter que des modifications récentes sont intervenues sur les tests d'entrée en formation.

La moyenne d'âge est relativement élevée

Avec une moyenne d'âge de 35 ans, plus de 80% des répondants sont âgés de 30 ans ou plus, et plus de 28 % ont plus de 40 ans.



Par ailleurs, on constate au sein des classes d'âge élevées quelques cas de reconversion tardive vers le métier de moniteur.

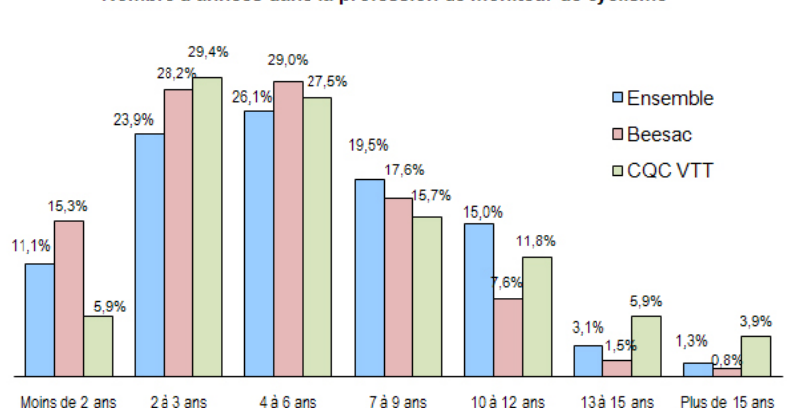
Le métier lui-même est assez récent, avec le premier diplôme de VTT créé en 1993, mais qui ne s'est développé qu'à partir de 1995.

5 ans d'ancienneté en moyenne dans la profession

Avec un record à 25 ans, la moyenne d'ancienneté pour les moniteurs est de 5 ans $\frac{1}{2}$. Etant donné que la profession est assez récente, cela laisse imaginer que cette moyenne devrait croître.

62 % des moniteurs exercent depuis au moins 4 ans, ce qui pourrait traduire le fait que leur activité « vélo » a trouvé une certaine viabilité, au moins à titre complémentaire.

Nombre d'années dans la profession de moniteur de cyclisme

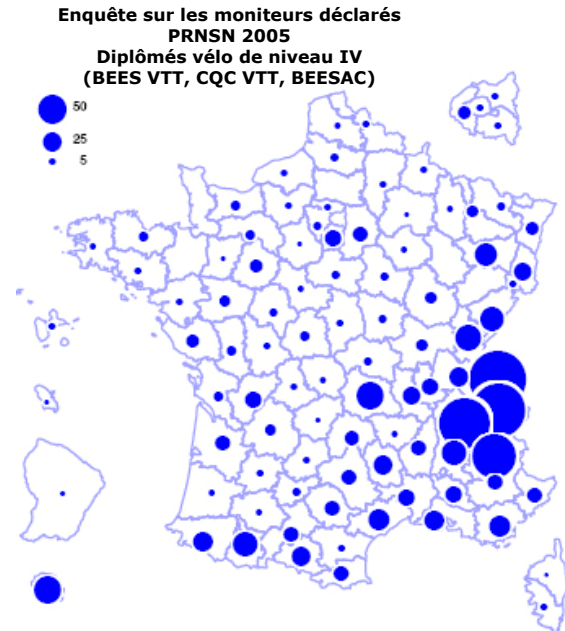
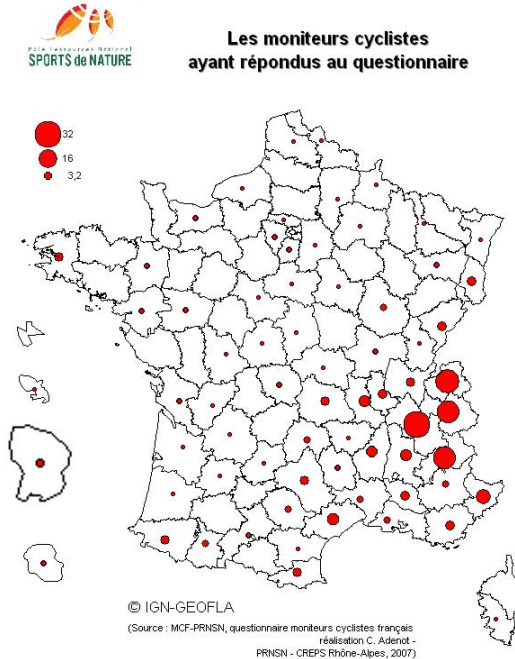


1/ LES MONITEURS DE CYCLISME

Où sont-ils ?

Forte présence dans le Sud-Est

Une enquête du PRNSN (2005) portant sur le fichier des éducateurs déclarés a montré que les professionnels du VTT étaient présents essentiellement dans un grand quart Sud-Est du pays.



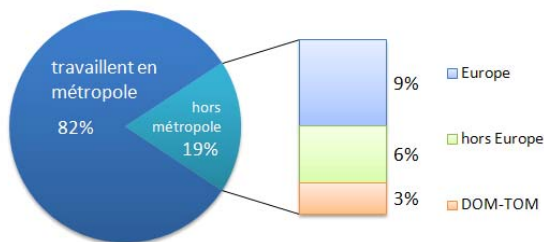
Même si les $\frac{3}{4}$ des départements français sont représentés, les moniteurs ayant répondu à l'enquête 2008 résident eux aussi très majoritairement dans le grand Sud-Est².

On y note un très fort poids des départements alpins de Savoie, Haute-Savoie, Isère et Hautes-Alpes : la qualification VTT contribue fortement à leur sur représentation, car de nombreux moniteurs sont bi-saisonniers, exerçant durant l'hiver la profession de moniteur de ski ou d'accompagnateur en moyenne montagne (cf. pages 11 et 17).

Des moniteurs plutôt mobiles

Environ 18% des répondants déclarent avoir plusieurs lieux de résidence, s'adaptant vraisemblablement de cette manière à un rythme saisonnier qui implique une migration.

PLUSIEURS LIEUX DE RESIDENCE	Nombre citations	Fréquence
Oui	47	17,54 %
Non	221	82,46 %
TOTAL CITATIONS	268	100 %



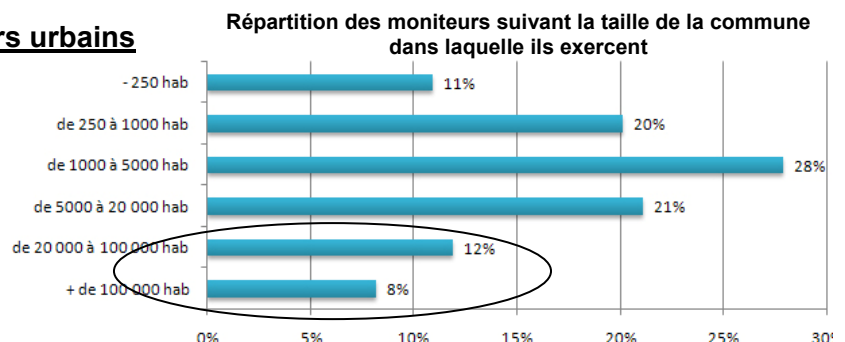
Près d'un professionnel sur cinq travaille occasionnellement hors métropole, avec comme destinations principales :

- l'Europe et notamment l'Espagne, puis l'Italie
- les pays hors Europe, avec le Maroc en tête
- les DOM-TOM : Réunion, puis Guyane et Martinique

Mais peu d'activité dans les secteurs urbains

Seuls 20 % des moniteurs exercent leur activité professionnelle dans des communes de plus de 20000 habitants.

Ce constat pose la question de l'insertion des moniteurs cyclistes et de la pratique encadrée dans le tissu urbain.



² Ce même poids du Sud-Est chez les répondants que pour l'ensemble des éducateurs sportifs déclarés en VTT montre une assez bonne représentativité géographique des moniteurs ayant répondu à l'enquête métier.

1/ LES MONITEURS DE CYCLISME

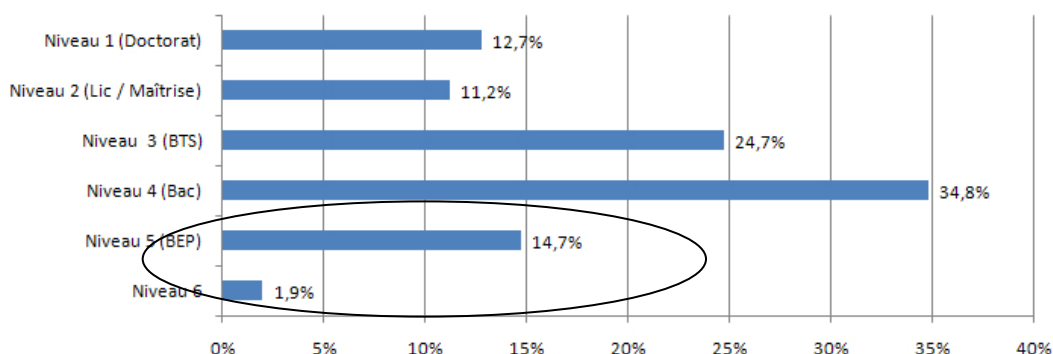
Quel est leur parcours de formation ?

Un niveau d'études scolaires hétérogène

Le niveau de scolarité atteint par les moniteurs ayant répondu est très hétérogène, mais la grande majorité (83 %) des moniteurs possédait déjà un diplôme supérieur au niveau IV (équivalent bac) avant de passer le BEES 1^{er} degré, 13 % étant même détenteurs d'un diplôme supérieur au niveau II (équivalent licence). Dans ces conditions, ils sont venus chercher un diplôme professionnalisant, ou bien s'engager dans une reconversion.

Pour 16 % des répondants, le BEES 1^{er} degré est aussi une opportunité qui leur a permis d'atteindre un niveau équivalent-bac qu'ils ne détenaient pas encore.

Niveau d'études avant l'obtention du BEES 1^{er} degré

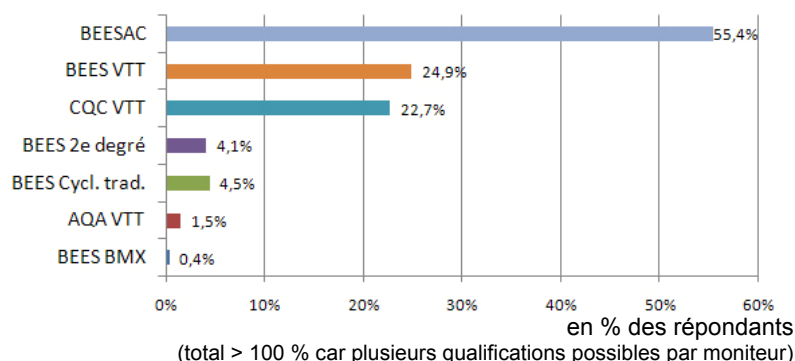


Le BEESAC en tête de peloton

Bien qu'étant la qualification la plus récemment mise en place, le BEESAC, couvrant toutes les activités cyclistes (route, VTT, cyclo-cross, piste et BMX) arrive largement en tête des diplômes détenus par les répondants (plus de 55 %), suivi des diplômes spécialisés VTT.

Moins de 5 % des moniteurs sont titulaires du BEES 2^{ème} degré, ce qui est très faible et laisse présager des difficultés pour la formation des cadres.

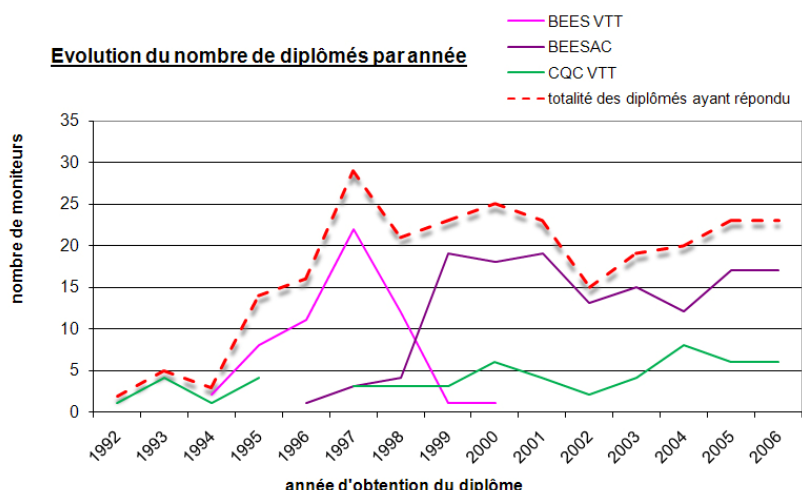
Diplôme de référence



A noter : un peu plus de 3 % des diplômes ont été obtenus par la Validation des Acquis et de l'Expérience (VAE), pour des BEES 1^{er} ou 2^{ème} degré.

Des moniteurs plutôt fraîchement diplômés

Evolution du nombre de diplômés par année



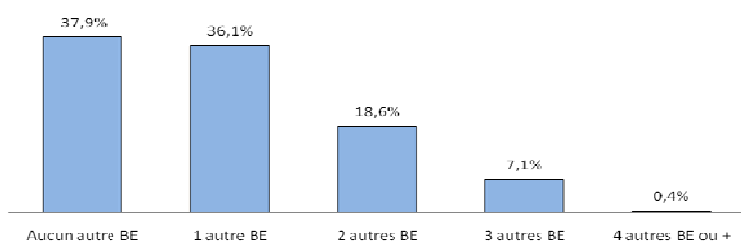
Les dates d'obtention des diplômes montrent des arrivées dans la profession assez récentes pour les moniteurs ayant répondu, notamment à partir de 1997 et avec des pics en 2000-2001 et 2005.

On peut d'ailleurs discerner un effet « emplois-jeunes » dans le pic de diplômés 1999-2002.

L'examen par type de diplôme tend à montrer que le BEESAC et le CQC VTT ont bien pris le relais du BE VTT.

1/ LES MONITEURS DE CYCLISME

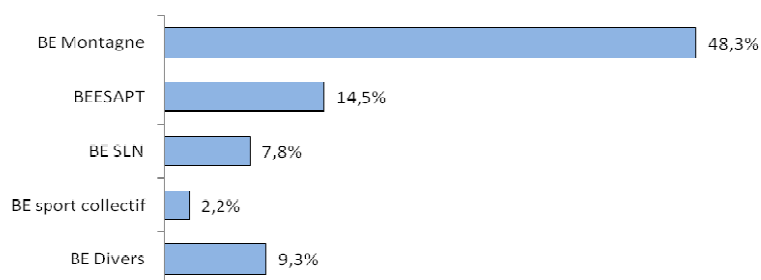
Diplômes sportifs complémentaires : une nécessité ?



Seuls 38% des moniteurs ayant répondu ne sont titulaires que de leur diplôme professionnel lié au cyclisme. Les autres bénéficient d'un ou plusieurs autres BE, grâce auxquels ils complètent leur activité (cf. page 18).

Plus de la moitié (56 %) des autres diplômes détenus sont des BE relatifs aux sports de nature, se décomposant ainsi :

- 48 % : sports de montagne (ski alpin et nordique, AMM, guide de haute montagne)
- 8 % : autres sports et loisirs de nature (SLN) tels que spéléologie, parapente, canoë-kayak, escalade, plongée, voile...

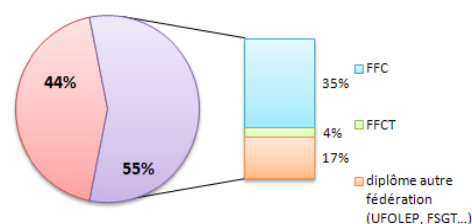


Par ailleurs, 15 % des réponses citent un BEESAPT ou un BPJEPS Activités Physiques pour Tous (APT) comme diplôme sportif complémentaire.

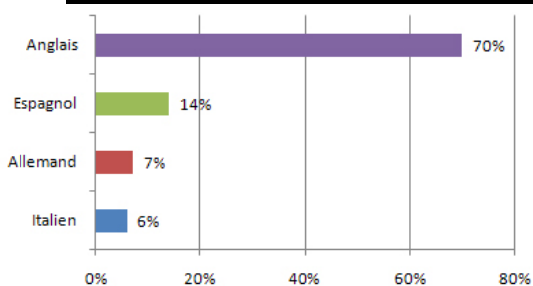
Des diplômes fédéraux assez fréquents

En parallèle à leurs diplômes professionnels, 40 % des moniteurs déclarent posséder également un diplôme fédéral en cyclisme ou cyclotourisme, dont une très forte majorité de diplômes FFC.

Diplômes fédéraux



Des moniteurs majoritairement anglophones



54 % des moniteurs interrogés déclarent maîtriser une seule langue étrangère (et 22 %, deux langues). L'anglais est parlé par 70 % des moniteurs ayant répondu à l'enquête, ce qui semble être une compétence minimum pour travailler à l'étranger (cf. page 9) ou encadrer des touristes étrangers. Pourtant, aucun contenu spécifique (connaissance des termes techniques notamment) n'est actuellement proposé dans les différents centres de formation.

en % des réponses (total pas égal à 100 % car plusieurs réponses possibles)

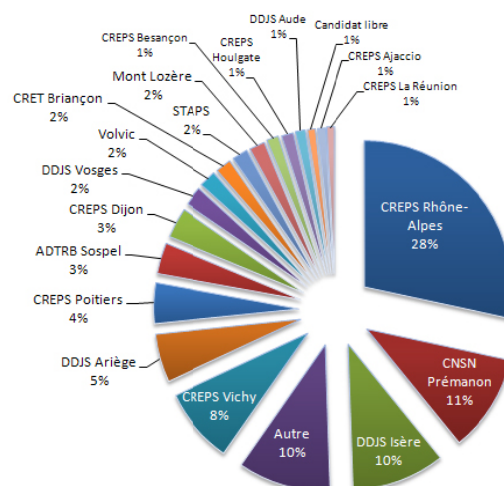
Formés près des bassins d'activité touristique

Plus du tiers (38 %) des moniteurs ayant répondu ont été formés en Rhône-Alpes (CREPS ou DDJS 38) et les centres de formation cités sont généralement situés dans une grande moitié Sud du pays, une fois sur deux en région de montagne.

Ces données renforcent le constat concernant les lieux de résidence des moniteurs ayant répondu (cf. page 9), car c'est bien dans les zones touristiques de montagne que la plupart des moniteurs multiquifiés peuvent exercer l'été en VTT et l'hiver avec une autre activité.

On peut estimer que l'offre de formation dans les régions touristiques de montagne colle assez bien au potentiel d'activité locale.

Lieux de formation

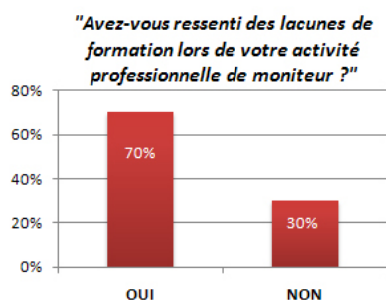


1/ LES MONITEURS DE CYCLISME

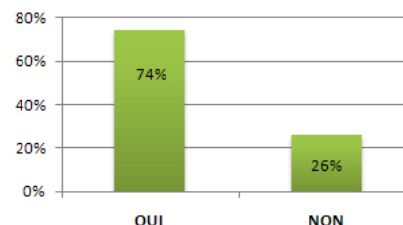
Quel est leur avis sur leur formation ?

Une formation plutôt bien adaptée à l'emploi mais qui comporte quelques lacunes

Les ¾ des moniteurs ayant répondu se déclarent satisfaits de l'adéquation de leur formation à l'emploi....



"La formation au BEES 1 vous semble t-elle adaptée à l'emploi ?"



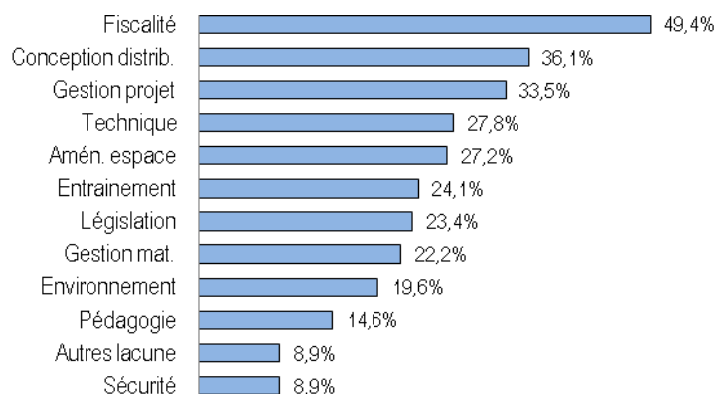
Néanmoins, ils sont plus de 2/3 (70 %) à avoir ressenti des lacunes dans cette formation.

Les lacunes les plus fréquemment citées sont relatives à :

- « Fiscalité » (près de 50 % des citations)
- « Conception et distribution de produits » (36 % des citations)

Ces thèmes ne sont pas spécifiques à l'activité, mais s'agissant d'attentes exprimées par des moniteurs en exercice, on peut considérer qu'il est indispensable d'acquérir des compétences dans ces domaines pour exercer dans de bonnes conditions.

Lacunes de formation citées
(> 100 % car plusieurs réponses possibles)



Les moniteurs semblent également demander plus de contenus techniques (« Technique » : 28 % des citations). Cela laisse supposer que la maîtrise des techniques de base à l'entrée en formation est faible et qu'il est peut-être nécessaire d'augmenter le niveau des pré-requis en la matière.

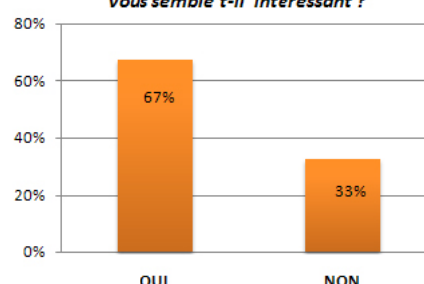
Il est intéressant de noter que les compétences concernant l'aménagement d'espaces de pratique et la connaissance du milieu naturel figurent dans les 10 premières lacunes citées : les évolutions récentes des certifications d'Etat sont ainsi confortées, notamment le BPJEPS activités de randonnées dont le référentiel aborde ces thématiques.

Enfin, la mécanique (« Gestion du matériel ») reste fréquemment citée (22 %). Il s'agit peut-être d'une lacune relative au caractère très évolutif des vélos, qui incorporent toujours plus de nouvelles technologies (hydraulique de freinage ou de suspension, par ex.) ou dont les standards sont perpétuellement revus pour les éléments de base (jeu de pédalier, jeu de direction, moyeux, etc.).

Recyclage : une nécessité pour deux moniteurs sur trois

2 moniteurs sur 3 ayant répondu, souhaitent qu'un recyclage soit obligatoire tous les 5 ans pour continuer à exercer. C'est une façon d'exprimer un besoin de formation continue, notamment lié à l'évolution rapide des nouvelles formes de pratique (VTT descente, freeride, dirt) et des techniques pédagogiques correspondantes.

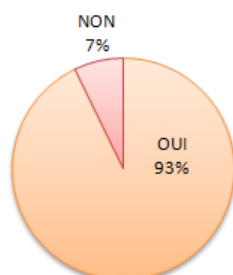
"Un recyclage obligatoire tous les 5 ans vous semble t-il intéressant ?"



1/ LES MONITEURS DE CYCLISME

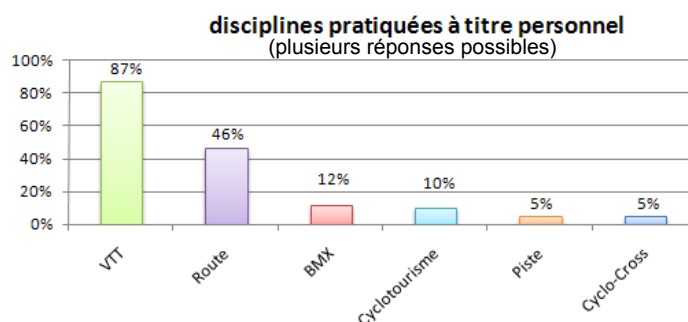
Quelle est leur pratique personnelle ?

Pratique personnelle



Une très grande majorité (93 %) des moniteurs ayant répondu, pratiquent régulièrement les activités cyclistes à titre personnel.

Le VTT arrive largement en tête des disciplines pratiquées à titre personnel (cité par 87 % des répondants). Sans en être certain, on peut penser que l'objectif est de conserver ou d'améliorer leur niveau technique dans des disciplines qui évoluent, voire pour répondre à la demande de stages de perfectionnement.

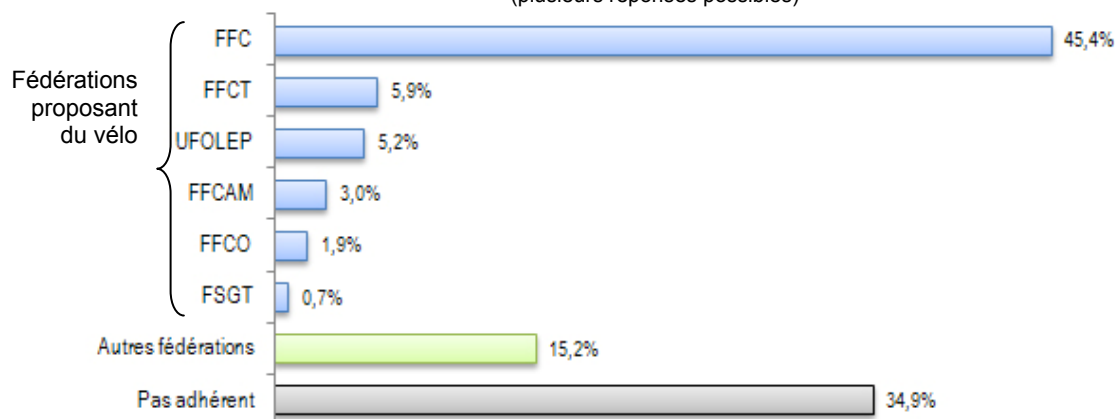


46 % des moniteurs citent le vélo de route, alors que la part d'encadrement de cette activité est peu importante (cf. page 23). Il s'agit vraisemblablement d'une pratique à titre d'entretien physique.

La moitié des moniteurs sont licenciés dans une des deux fédérations délégataires

Un moniteur sur deux (51%) est adhérent à une fédération cycliste délégataire, avec une très forte prépondérance de la FFC sur la FFCT : 88% des adhérents à une fédération cycliste délégataire adhèrent à la FFC.

Etes-vous adhérent à une fédération ? Laquelle ? (plusieurs réponses possibles)



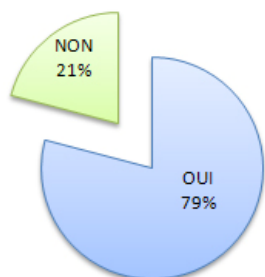
Plus d'un tiers des moniteurs ayant répondu n'a aucun lien avec une fédération sportive, quelle qu'elle soit.

2/ L'EMPLOI DES MONITEURS DE CYCLISME

Quelle est l'importance de leur activité professionnelle ?

Près de 80 % des moniteurs ayant répondu sont effectivement en activité professionnelle

Part des moniteurs toujours en activité professionnelle vélo
(parmi ceux ayant répondu)

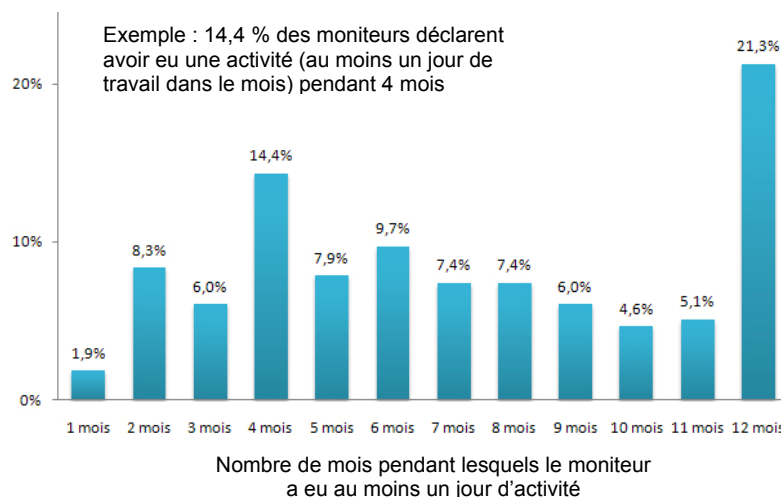


79 % des moniteurs interrogés ont déclaré être toujours en activité professionnelle effective dans l'encadrement du cyclisme.

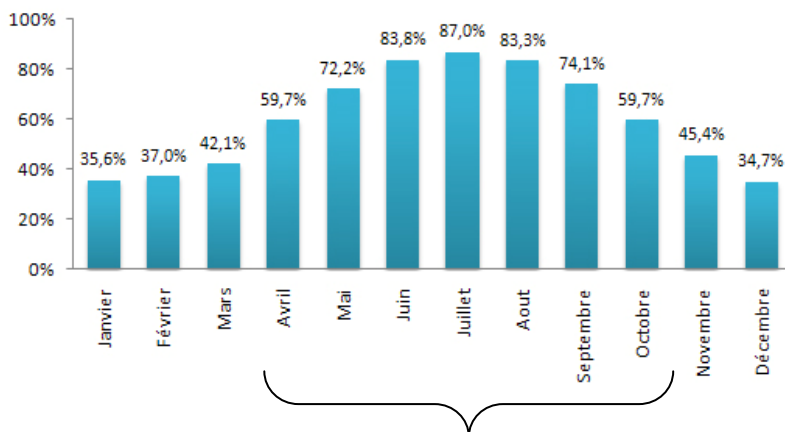
NB : le taux d'activité qui pourrait être mesuré à partir de la population totale des diplômés en cyclisme (1671 personnes depuis 1972, date du premier BEES) serait certainement plus faible.

La période annuelle de travail s'allonge

La moyenne des mois d'activité pour l'ensemble des moniteurs interrogés est de 6,5 mois
Plus de 20 % déclarent avoir de l'activité tous les mois.



% des moniteurs ayant au moins un jour d'activité dans le mois



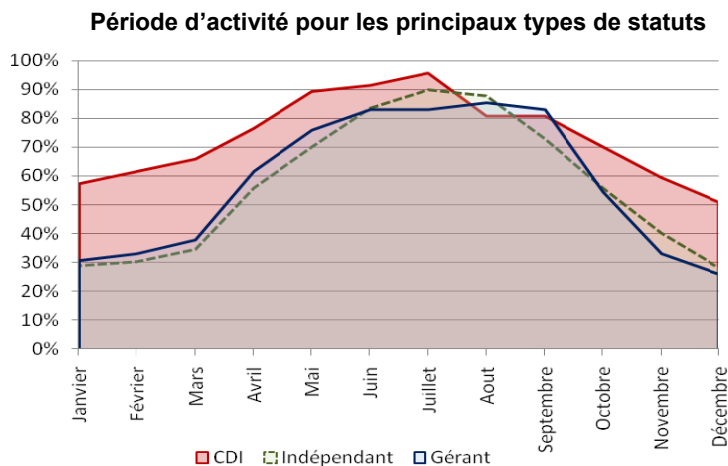
7 mois pendant lesquels plus de la moitié des moniteurs ont travaillé au moins un jour par mois

La période de travail est principalement centrée sur les 7 mois d'avril à octobre, avec une tendance à l'allongement, puisque sur une étude du même type effectuée en 2002, elle se réduisait aux 5 mois de mai à septembre.

2/ L'EMPLOI DES MONITEURS DE CYCLISME

Des différences de rythme marquées entre salariés et indépendants :

Attention, tous les moniteurs ne sont pas salariés (cf. répartition salariés/non salariés page 18).



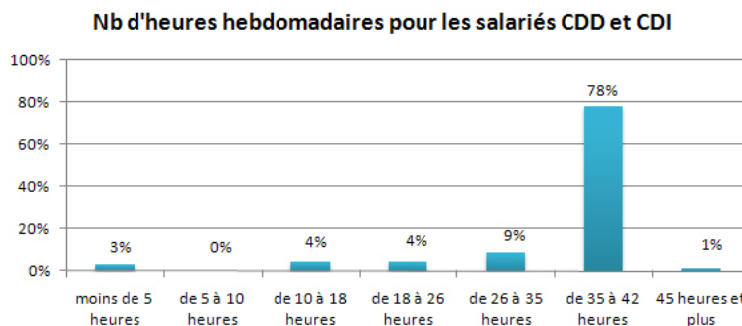
L'analyse par type de statut montre que :

- les **salariés en CDI** maintiennent mieux leur charge de travail sur les mois d'automne et d'hiver, et connaissent un allègement relatif au cœur de l'été.
- à l'inverse, les **indépendants et gérants de société** sont très actifs d'avril à octobre compris, avec une baisse d'activité marquée de novembre à mars.

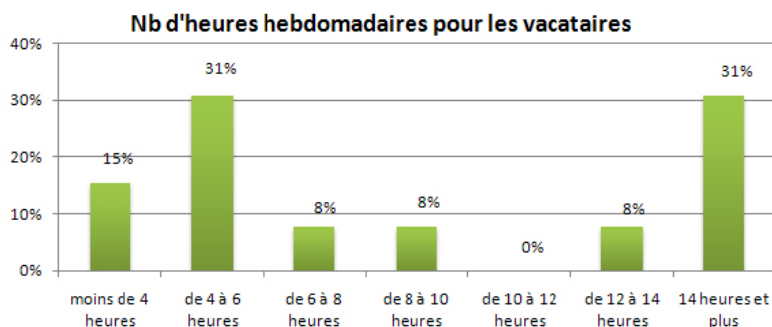
Exemple : 57 % des salariés en CDI déclarent avoir travaillé au moins un jour en janvier, contre 29 % des indépendants et 31 % des gérants

Les salariés travaillent principalement à temps plein :

Une grande majorité des salariés (78 %) bénéficient de contrats à temps plein et seuls 7 % d'entre eux effectuent moins d'un mi-temps.



On peut y voir la traduction d'une pratique des employeurs qui consisterait à faire plutôt appel à des travailleurs indépendants pour les petites missions, par facilité ou par méconnaissance des formules de salariat adaptées aux besoins occasionnels de personnel (chèque emploi associatif...).



Les vacataires interviennent quant à eux sur des durées plus courtes et très disparates selon les situations.

2/ L'EMPLOI DES MONITEURS DE CYCLISME

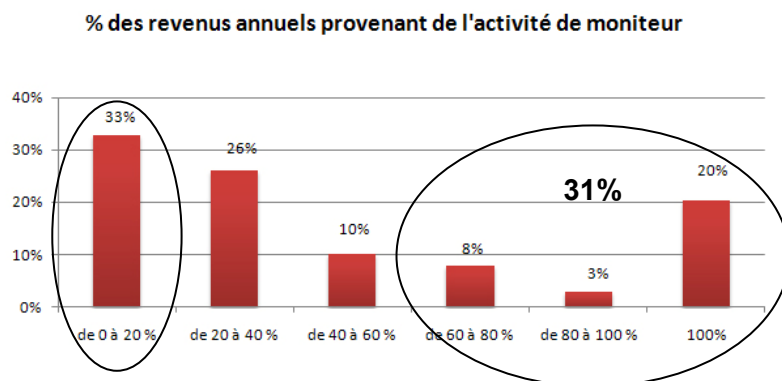
Comment consolident-ils leur activité ?

Près du 1/3 des moniteurs cyclistes vivent principalement de l'encadrement du vélo

20 % des moniteurs qui ont répondu vivent à 100 % du vélo.

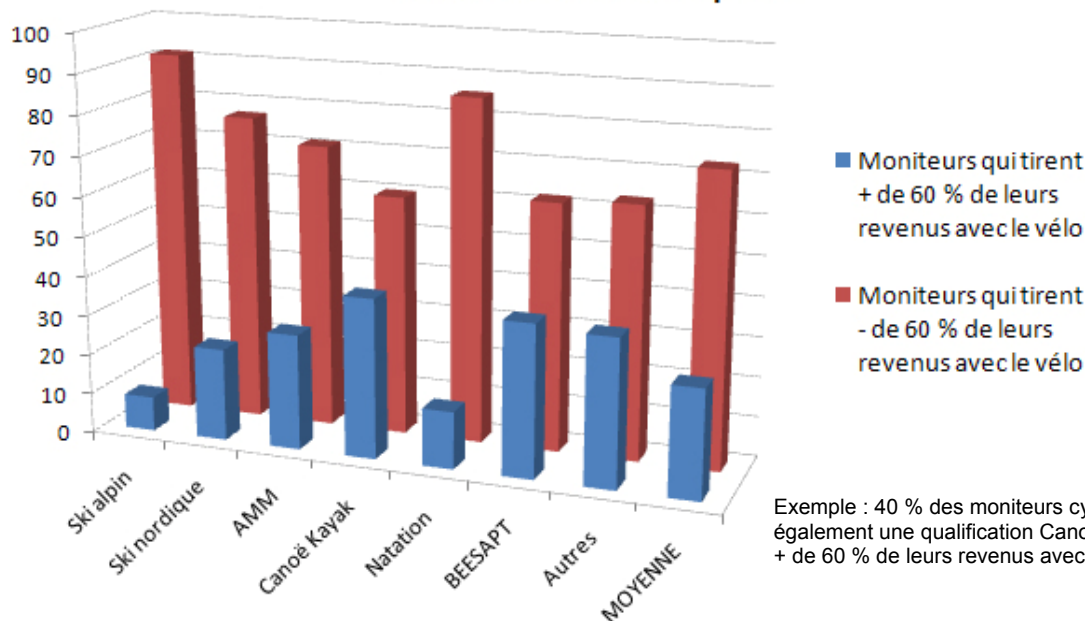
31 % des moniteurs interrogés déclarent tirer plus de 60 % de leurs revenus annuels de l'activité de moniteur cycliste.

A l'inverse, une proportion presque identique (33 %) ne fait que compléter ses revenus par l'encadrement cycliste, à hauteur de 20%, c'est-à-dire de manière accessoire.



Une hiérarchie des sources de revenus différenciée selon les cas

répartition des moniteurs qui tirent leur revenus de l'encadrement cycliste suivant leur second diplôme



Ce sont plus particulièrement les moniteurs de canoë-kayak, les BEESAPT et les autres BEES qui tirent principalement leur revenu de l'encadrement du vélo (60% de leur revenu annuel et plus proviennent du vélo).

Inversement, les moniteurs de ski et les maîtres nageurs ne perçoivent en général qu'un revenu accessoire de l'encadrement du vélo.

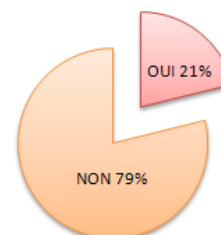
Les accompagnateurs en montagne sont conformes à la moyenne décrite plus haut, soit 30 % à vivre principalement du vélo avec la randonnée pédestre et la raquette en compléments.

2/ L'EMPLOI DES MONITEURS DE CYCLISME

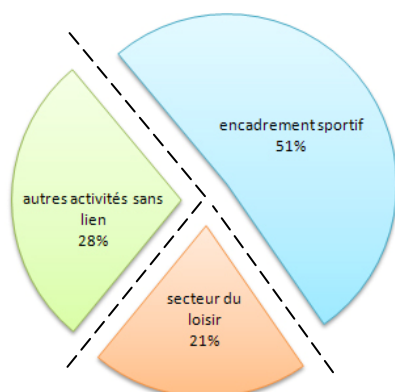
Des compléments en lien avec d'autres aspects du vélo, d'autres sports, le tourisme-loisirs

20% de l'ensemble des moniteurs ayant répondu louent des vélos pour compléter leur activité professionnelle d'encadrement.

Loueurs de cycles



Type d'activité complémentaire



Pour les moniteurs cyclistes qui ne tirent pas la totalité de leurs revenus de l'encadrement du vélo, les autres sources de revenu sont principalement constituées par **l'encadrement d'activités sportives**, à hauteur de 51% de leurs autres revenus, décomposés en :

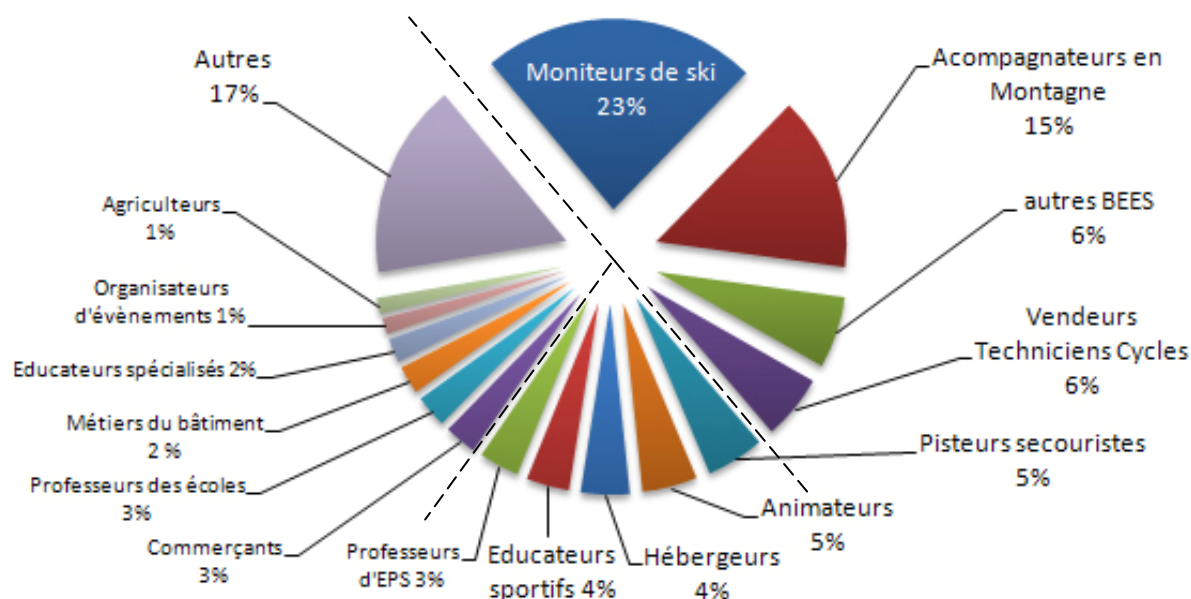
- 23 % : encadrement du ski
- 15 % : encadrement de randonnée pédestre et raquettes
- 13 % : encadrement d'autres activités sportives (autres BEES, éducateurs sportifs, professeurs d'EPS).

Les autres métiers en rapport avec le **secteur tourisme-loisirs** sont bien représentés, soit 21 % qui se répartissent comme suit :

- 6 % : vendeurs techniciens cycles
- 5 % : pisteurs-secouristes
- 5 % : animateurs
- 4 % : hébergeurs
- 1 % : organisateurs d'événements

Enfin, les métiers **sans rapport avec l'encadrement sportif** ou le tourisme-loisirs représentent les autres sources de revenu de 28 % des moniteurs cyclistes qui ne tirent pas la totalité de leurs revenus de l'encadrement du vélo.

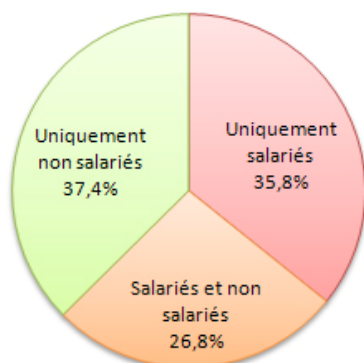
Activités professionnelles complémentaires



2/ L'EMPLOI DES MONITEURS DE CYCLISME

Quel est leur statut, leur cadre de travail ?

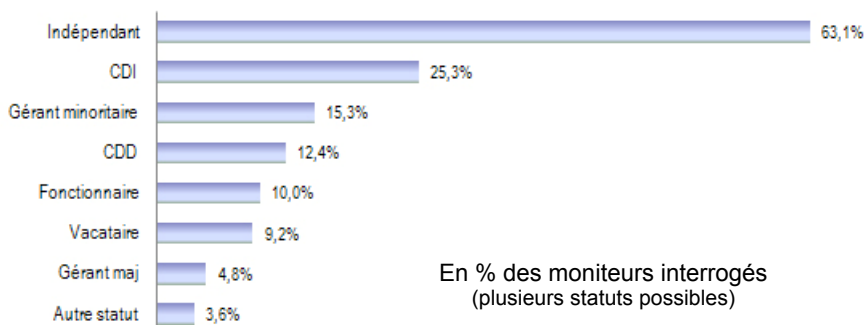
Salariés ou travailleurs indépendants ? Pas si facile...



Le regroupement des différents statuts par grandes catégories (salariés / non salariés) met en évidence une proportion presque identique de travailleurs uniquement non salariés (37,4 %) et de travailleurs uniquement salariés (35,8 %).

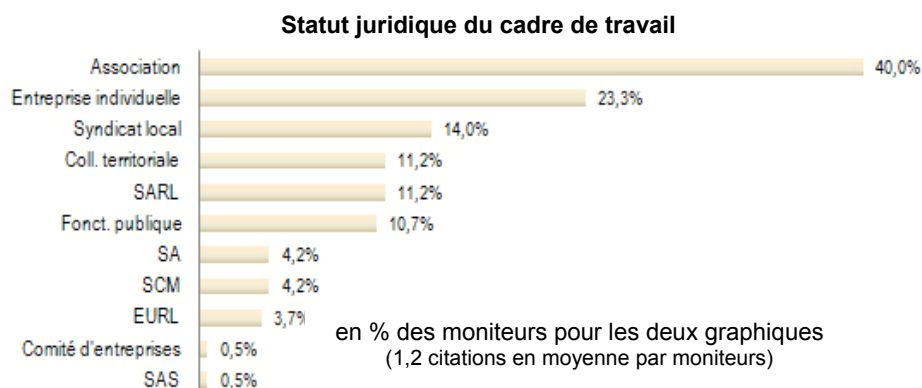
26,8 % des moniteurs interrogés cumulent les deux statuts et exercent donc en tant que pluriactifs³.

Près de 2/3 des moniteurs ayant répondu interviennent sous le statut de travailleur indépendant.



De plus, une proportion importante de moniteurs intervient sous plusieurs statuts. Par exemple, les éléments de l'enquête permettent de montrer que 13 % des indépendants travaillent également en CDI, 6% en CDD, 9 % sont vacataires...

Le cadre de travail

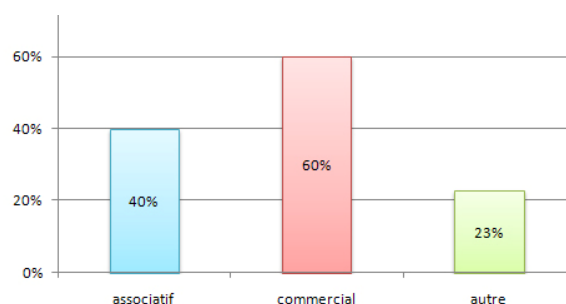


C'est le secteur associatif qui est le cadre de travail le plus souvent cité (40 %) par les professionnels qui ont répondu, quel que soit leur statut personnel.

En regroupant les différents cadres de travail, ceux qui relèvent uniquement du domaine commercial apparaissent majoritaires : 49 % des interventions y sont pratiquées contre 32 % pour le domaine associatif⁴.

autre = Collectivités Territoriales, Fonction Publique et Comité d'Entreprises

Statut juridique du cadre de travail par domaine

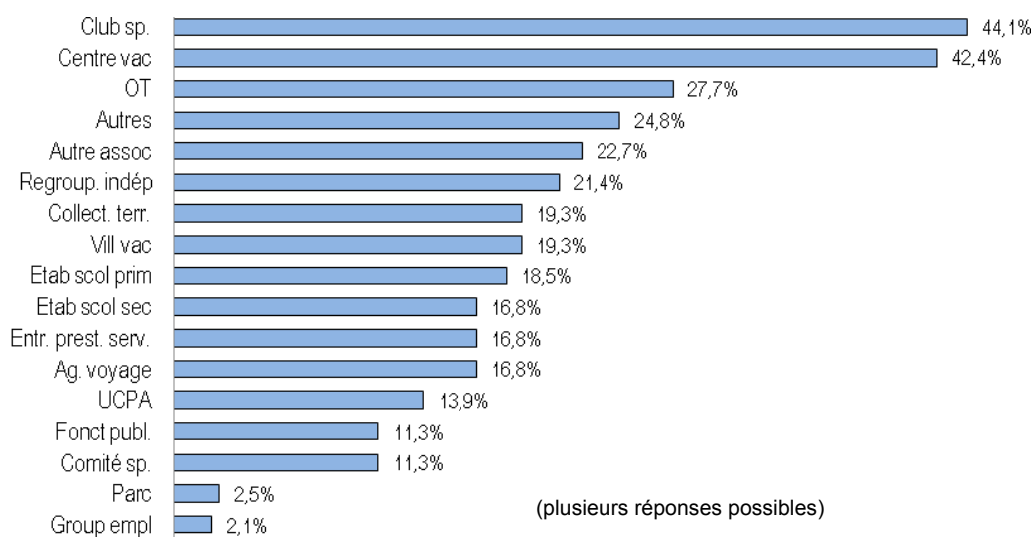


³ La pluriactivité est définie comme « l'exercice de plusieurs emplois ou activités professionnelles assurés de façon successive ou simultanée dans l'année par un seul individu »

⁴ Le secteur associatif marchand (ex. UCPA) est compris dans le secteur associatif, sans être mis spécifiquement en évidence.

2/ L'EMPLOI DES MONITEURS DE CYCLISME

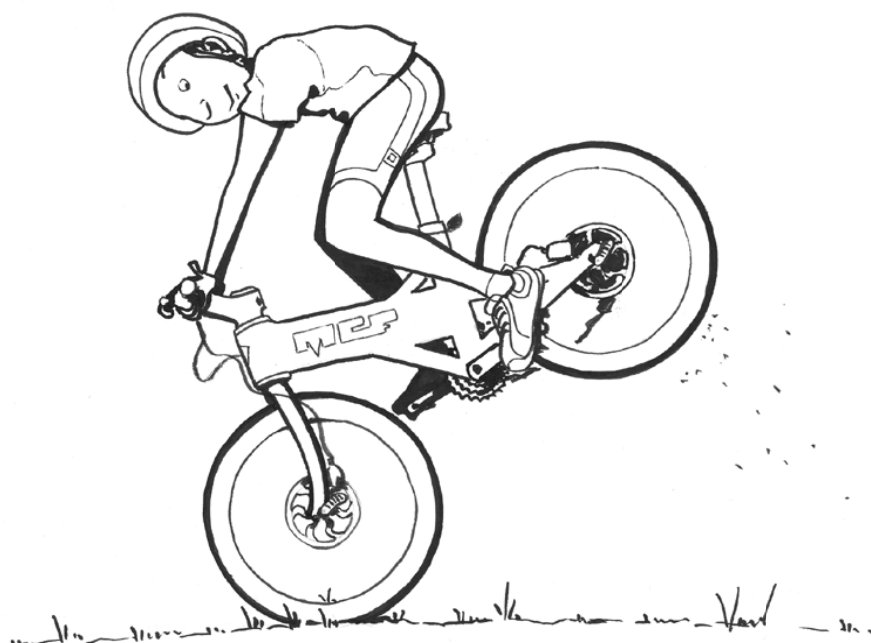
Les prescripteurs d'activité



Les clubs sportifs et les centres de vacances apparaissent comme les deux principaux prescripteurs d'emploi. Près d'un moniteur sur deux déclare y avoir travaillé.

Les Offices de Tourisme arrivent en seconde position dans les citations des moniteurs.

Les écoles primaires et les établissements d'enseignement secondaire sont moins systématiquement cités. Pourtant ces structures seraient particulièrement intéressantes pour travailler en dehors des périodes de congés et mieux répartir les périodes d'activité.



2/ L'EMPLOI DES MONITEURS DE CYCLISME

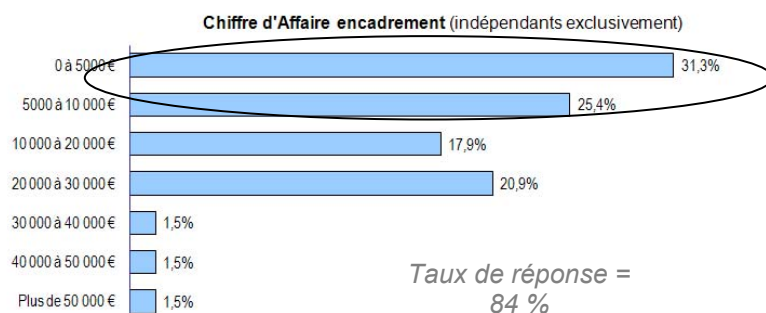
Quel est leur revenu ?

Indépendants : des revenus plutôt faibles

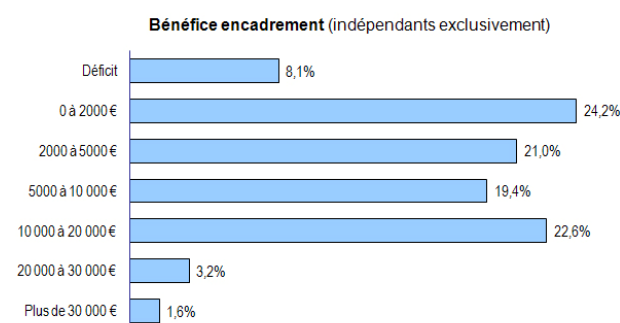
Attention, 1/3 des moniteurs cumulent les deux statuts et donc les deux rémunérations (cf. répartition salariés/non salariés page 18).

Ici ne sont pris en considération que les moniteurs exerçant exclusivement en tant que travailleur indépendant.

Les revenus que les moniteurs indépendants tirent de leur activité vélo sont faibles puisque plus d'un moniteur sur deux (57 %) déclarent un chiffre d'affaires de moins de 10000 €.



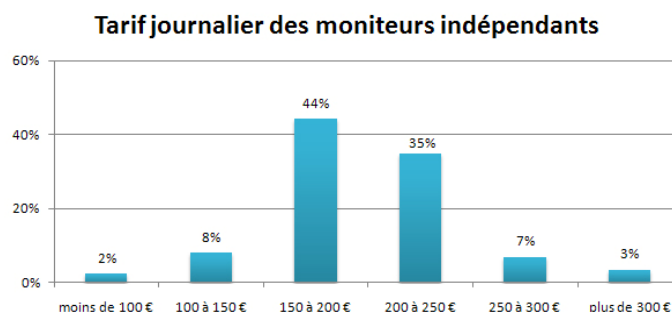
L'étude du bénéfice déclaré par les indépendants laisse apparaître cette même proportion de revenus faibles, puisque 53 % d'entre eux déclarent un bénéfice inférieur à 5000 €, voire un déficit.



A l'inverse, plus du ¼ (27,4 %) des moniteurs interrogés déclarent un bénéfice annuel de 10 000 € ou plus, et peuvent ainsi prétendre vivre de leur activité professionnelle.

L'étude des honoraires journaliers des moniteurs travailleurs indépendants laisse entrevoir une différence très nette entre les tarifs les plus bas et les plus élevés (plus de 200 € de différence).

Le tarif le plus généralement pratiqué se situe dans une fourchette de 150 à 250 € par jour.



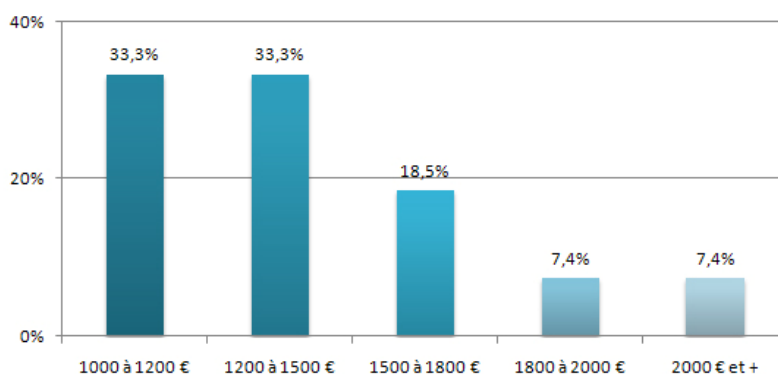
2/ L'EMPLOI DES MONITEURS DE CYCLISME

Des salaires nets mensuels globalement inférieurs à 1500 euros

Quelle que soit la population de moniteurs salariés étudiée, la proportion de ceux qui perçoivent moins de 1500 euros net par mois est voisine des 2/3.

Or, ce seuil des 1500 euros net correspond à peu de choses près au salaire médian⁵ en France, qui montre que sur l'ensemble des salariés français, la moitié perçoit moins de 1528 euros net par mois (chiffres 2005).

Salaires nets mensuels (pour les salariés à temps complet exclusivement)

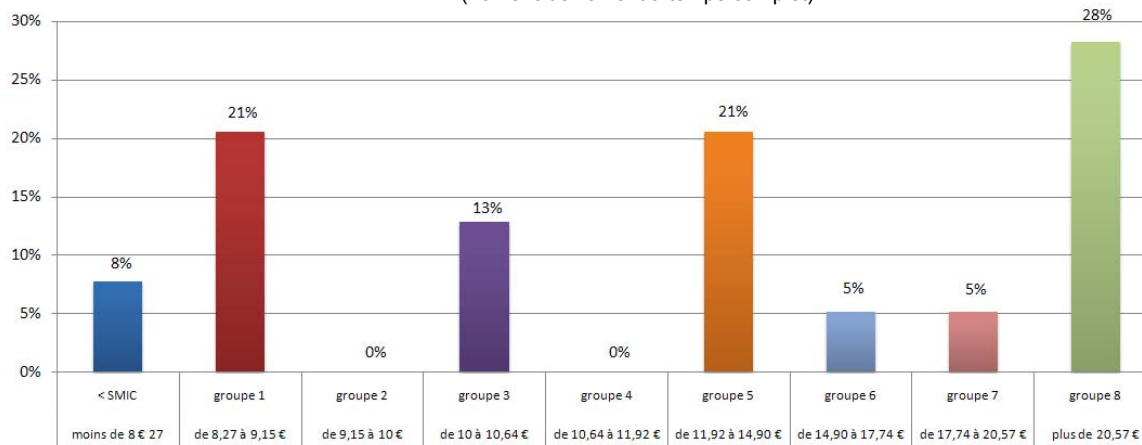


La proportion plus importante de moniteurs cyclistes salariés situés en dessous de ce niveau de salaire médian tend à montrer qu'ils sont globalement moins bien rémunérés que les autres salariés, avec un salaire médian qui se situe pour eux entre 1200 et 1500 euros.

Cette tendance est particulièrement confirmée chez les moniteurs exclusivement salariés et travaillant à temps complet, bien que la faiblesse de l'échantillon concerné parmi les répondants (27 moniteurs) ne permette de présenter le schéma ci-dessus qu'à titre indicatif.

L'analyse des taux horaires permet de distinguer trois types de rémunérations :

Tarif horaire brut des salariés ayant répondu
(non exclusivement à temps complet)



positionnement par rapport à la grille de la Convention Collective du Sport

1/ Groupes 1 et 2 : correspondant aux faibles rémunérations versées par de petites associations

2/ Groupes 3 à 5 : salaires pratiqués pour des postes d'éducateurs sportifs autonomes et responsables

3/ Groupes 6 à 8 : il doit s'agir des postes de coordonnateurs de projet (plutôt dans de grosses structures), de directeurs sportifs dans des clubs de division nationale, ou éventuellement de salariés embauchés pour des tâches d'expertise (action de formation ou stage d'entraînement) sur un temps partiel très court.

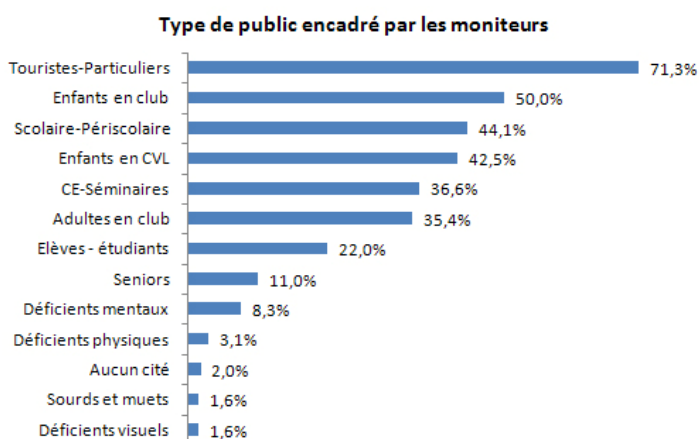
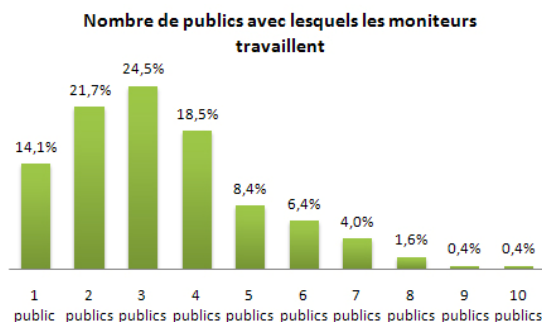
⁵ Salaire net médian : niveau de rémunération qui partage une population de salariés en deux (50 % gagnant plus et 50 % gagnant moins). En 2005, il était de 1528 € selon l'INSEE, tandis que le salaire net moyen atteignait 1904 € par mois.

2/ L'EMPLOI DES MONITEURS DE CYCLISME

De quoi est fait leur travail au quotidien ?

Des publics variés, avec une fréquence importante des clientèles « tourisme-loisirs »

Près des 2/3 des moniteurs travaillent avec 3 publics différents ou plus, excluant une quelconque tendance à la spécialisation vers un type de public en particulier.



On observe d'une part une nette prédominance des clientèles « tourisme-loisirs » qui sont citées par plus de deux moniteurs sur trois.

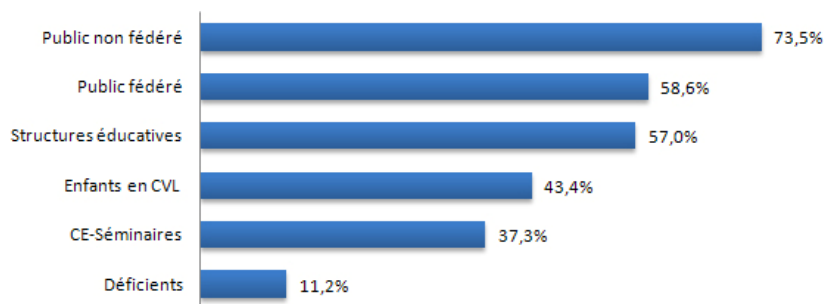
D'autre part, les publics « enfants » représentent la clientèle de près d'un moniteur sur deux.

Le regroupement des catégories de publics met en évidence 3 grands types de clientèles prises en charge par plus de la moitié des moniteurs cyclistes :

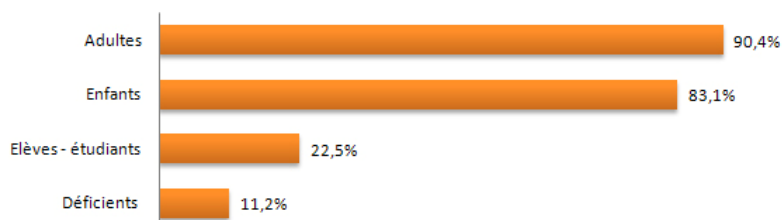
- le public **non fédéré** (touristes, particuliers et seniors), que 73 % des moniteurs citent

- le public **fédéré** (enfants et adultes en club), pour 58 % des citations

- le public issu de **structures éducatives** (écoles, universités, centre de formation) cité par 57 % des moniteurs.



Un autre mode de regroupement des publics permet de constater une quasi parité entre enfants (pour 83 % des citations) et adultes (90 % des citations).

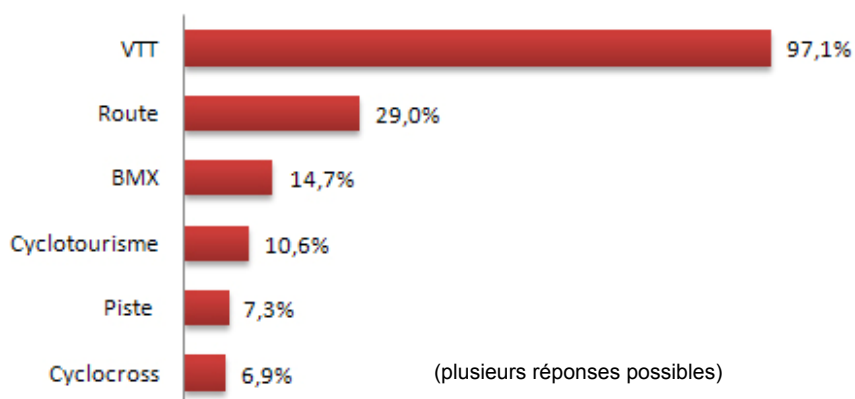


Notons que très peu de moniteurs semblent proposer des activités pour le public handicapé (11% d'entre eux seulement déclarent encadrer ces types de publics). Pourtant, les activités cyclistes sont adaptables à de nombreux handicaps, grâce aux tricycle, tandem, handbike et FTT.

Il reste certainement des efforts à faire en matière de formation dans ce domaine : orientation vers le certificat de qualification handisport (CQH) ou le CS « accompagnement et intégration de personnes en situation de handicap ».

2/ L'EMPLOI DES MONITEURS DE CYCLISME

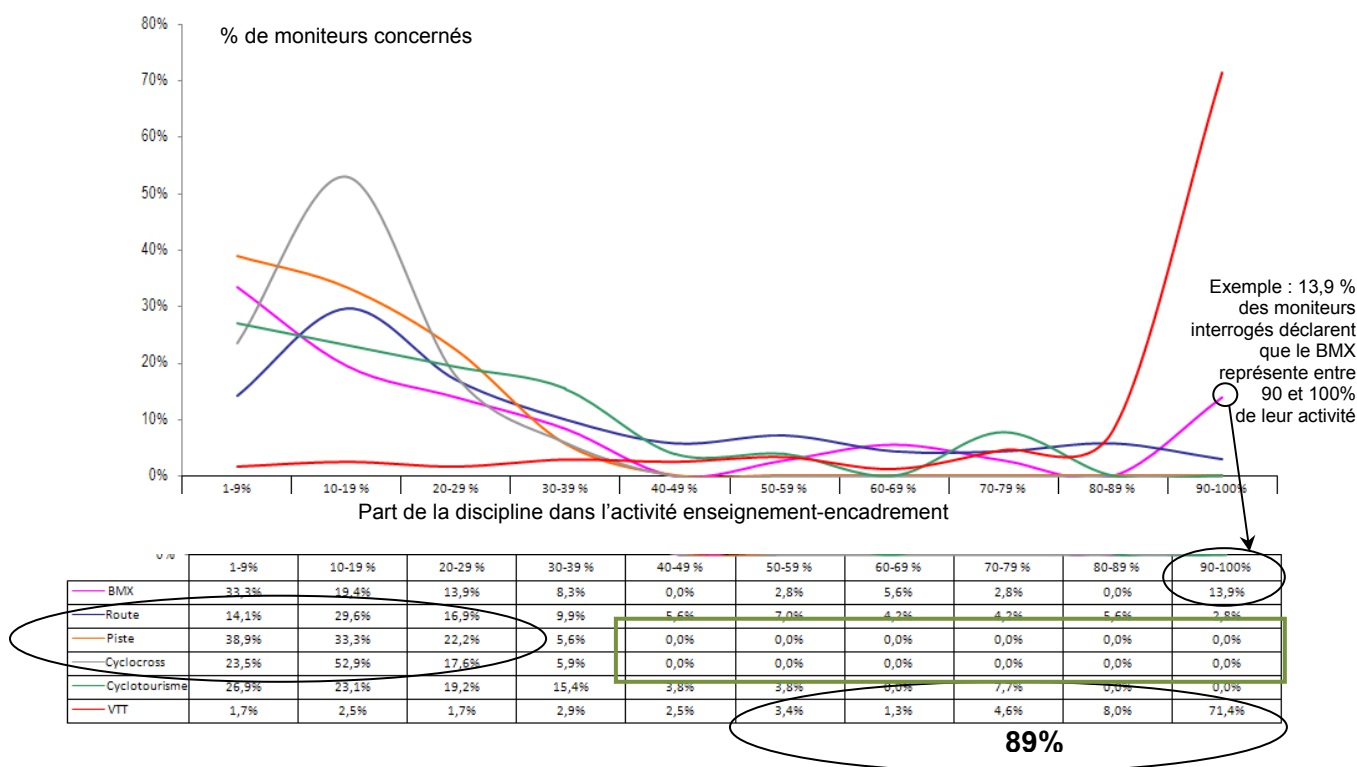
Disciplines encadrées : le VTT est largement en tête



La quasi totalité des moniteurs de cyclisme interrogés (97 %) déclarent avoir travaillé au moins une fois en VTT.

La proportion tombe à un peu moins de 30 % pour le cyclisme sur route et presque 15 % pour le BMX, les deux autres activités les plus fréquemment encadrées.

Pour chacune des disciplines, la fréquence des citations en fonction de leur place dans les activités encadrées est la suivante :



Ainsi, 89 % des moniteurs de cyclisme ayant répondu travaillent en VTT pour plus de la moitié de leur activité.

Le BMX en tant que support d'encadrement quasi exclusif représente 14 % des citations des moniteurs, ce qui confirmerait la réalité d'une activité professionnelle spécialisée, viable pour cette discipline en fort développement chez les jeunes.

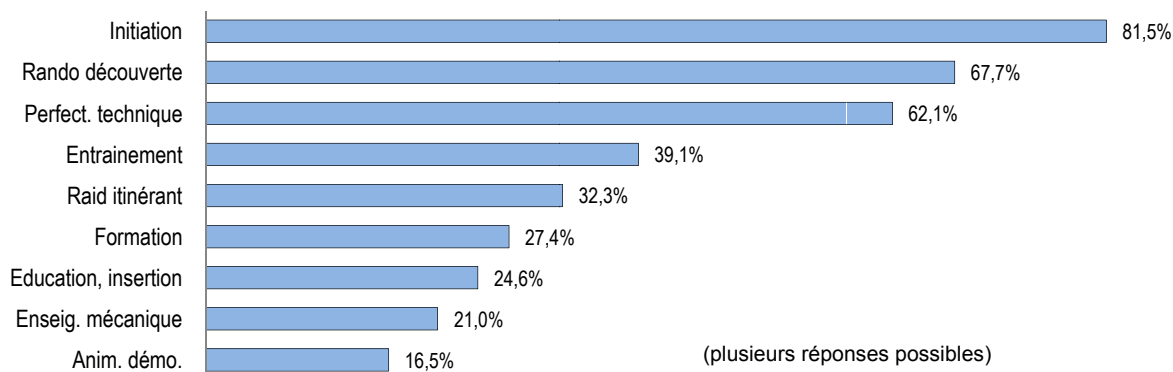
Le cyclo-cross et la piste apparaissent en revanche comme des disciplines encadrées à titre très accessoire (aucune citation pour des taux d'utilisation supérieurs à 40%), car elles restent en effet réservées à un très faible nombre de compétiteurs et doivent certainement se combiner à la route pour constituer une activité professionnelle minimum.

Pourtant la formation et l'examen du BEESAC incluent des compétences relatives à ces disciplines, à la même hauteur que le VTT, la route ou le BMX.

2/ L'EMPLOI DES MONITEURS DE CYCLISME

Les moniteurs travaillent avant tout sur des prestations destinées aux débutants...

Les prestations les plus fréquentes restent l'initiation et l'accompagnement de randonnées, car les publics débutants restent très importants en volume⁶.



...mais le perfectionnement gagne du terrain

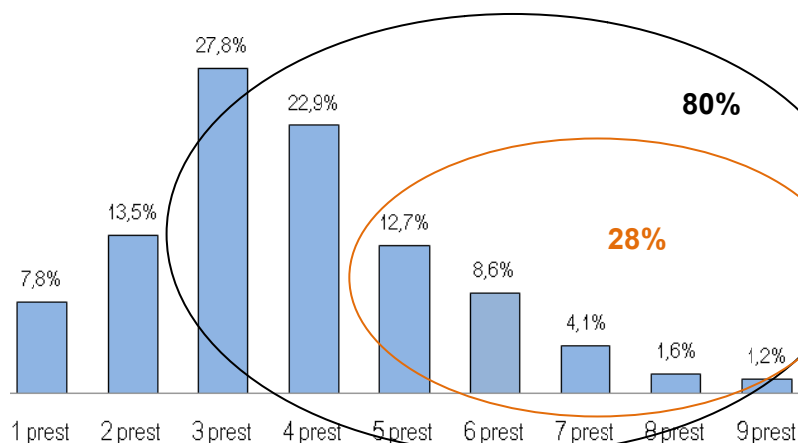
Le public expert fait lui aussi appel aux professionnels de l'encadrement cycliste, puisque le perfectionnement technique arrive désormais au 3^{ème} rang des citations. Dans une enquête du même type effectuée en 2002 par les MCF, le perfectionnement technique se situait au 5^{ème} rang. Cette progression montre bien une évolution de la demande vers plus de compétences techniques.

L'entraînement et le raid itinérant sont cités par seulement un moniteur sur trois, certainement du fait que ces prestations s'adressent à un public très sportif donc plus restreint.

En revanche, les actions d'éducation sont encore relativement peu citées par les moniteurs (25%), alors qu'il y existe un réel besoin de formation, en lien avec la prévention routière, l'enseignement scolaire et l'apprentissage du vélo en ville. Cet axe reste à développer.

Quant aux animations, démonstrations, formations et enseignement mécanique, ils semblent constituer de bons compléments d'activité.

Peu de spécialistes "monoprestation"



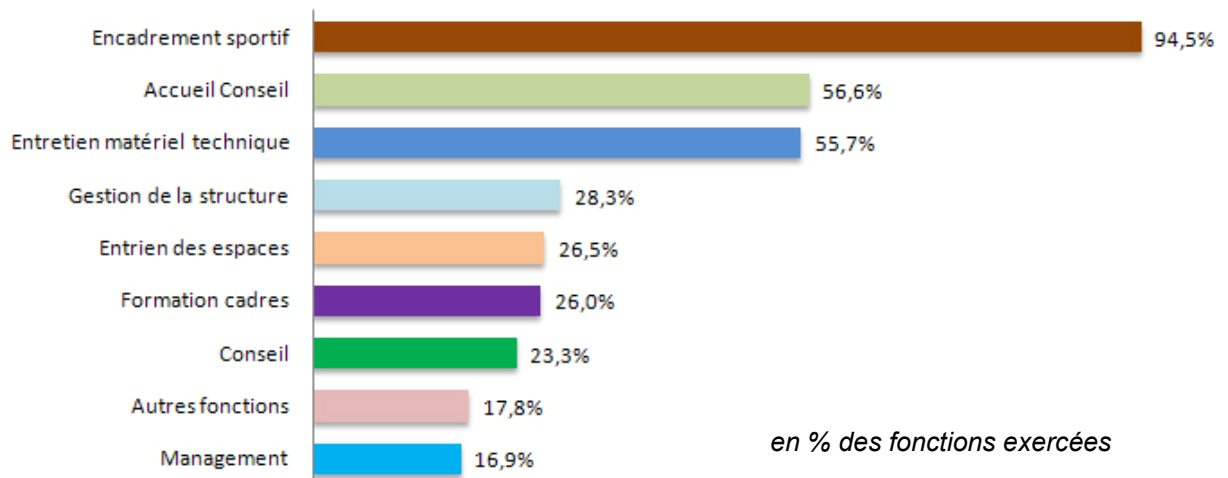
La variété des prestations proposées par moniteur est relativement élevée, puisque près de 80% des moniteurs répondent qu'ils encadrent 3 prestations ou plus. Ils sont aussi 28% à encadrer 5 types de prestations ou plus.

Pour vivre de son activité, la spécialisation ne semble donc pas être à l'ordre du jour en matière d'encadrement du cyclisme.

⁶ L'INSEE dénombrait 18 millions de personnes ayant pratiqué le vélo en 2003, les fédérations sportives réunies ne regroupant que 300 000 licenciés en vélo (soit 1,6% du total de pratiquants estimés). Chiffre confirmé par l'Observatoire du Sport FPS/IPSOS 2007 où l'on dénombre 2,8% de licences sur 20,7 millions de français qui pratiquent le vélo.

2/ L'EMPLOI DES MONITEURS DE CYCLISME

Les fonctions exercées



Ce sont bien évidemment les missions d'encadrement du public qui arrivent en tête avec 94 % des citations.

Les moniteurs cyclistes effectuent néanmoins d'autres missions, avec notamment des **tâches indispensables et propres à cette activité professionnelle** comme :

- gestion et entretien des parcs de vélos pour plus de la moitié des citations (56 %)
- entretien des espaces de pratique (balisage, traçage de pistes de VTT descente, de BMX...) pour plus du quart (26 %)

Enfin, les fonctions liées à la gestion d'une structure ou au management sont également fréquemment citées. Cela serait à rapprocher des lacunes évoquées précédemment par les moniteurs ayant répondu, en matière de formation (cf. page 12).



Encadrement, accueil, mécanique, entretien et balisage, animations...

Le moniteur de cyclisme doit être polyvalent dans ses fonctions.



3/ LES 4 PROFILS TYPE DE MONITEURS DE CYCLISME

L'analyse multidimensionnelle appliquée aux moniteurs de cyclisme

D'après Eric Maurence Consultants

Principe de l'analyse multidimensionnelle

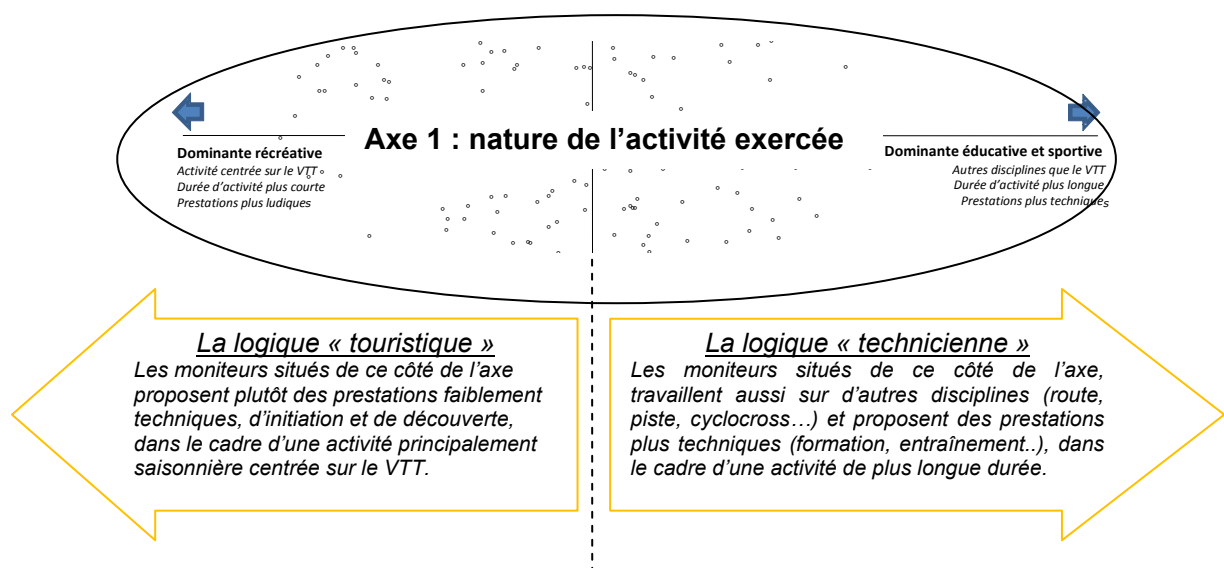
Une analyse multidimensionnelle consiste à traiter simultanément plusieurs questions (3 et plus), ce qui permet de mettre en évidence les liens éventuels entre différents types de réponses.

Sur un schéma à plusieurs axes, chacun des moniteurs est représenté par un point situé en fonction de la proximité de ses réponses avec un profil-type.

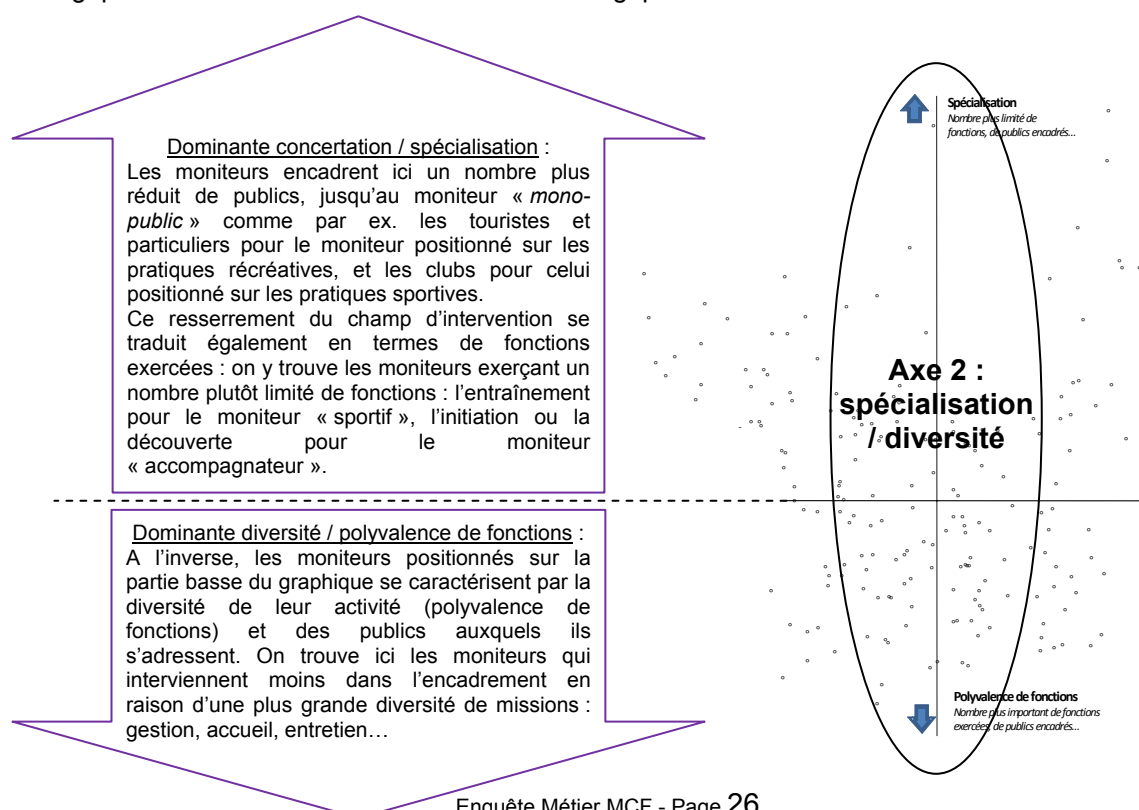
Les 2 axes de différenciation des profils-types des moniteurs cyclistes

L'analyse multidimensionnelle effectuée sur les réponses des moniteurs cyclistes fait apparaître deux principaux critères dont la combinaison permet de dégager une typologie des moniteurs :

- 1/ Le 1^{er} critère, le plus explicatif, fait référence à la **nature de l'activité exercée**. Il détermine dans le schéma un axe horizontal qui oppose deux logiques d'encadrement : une logique que l'on peut qualifier de « **touristique** » ou « **récréative** » à une logique plus « sportive » ou « **technicienne** ».



- 2/ Le 2^{ème} axe (vertical) organise une différenciation selon un critère de **spécialisation** opposant une logique de **concentration de l'activité** à une logique de **diversité**.

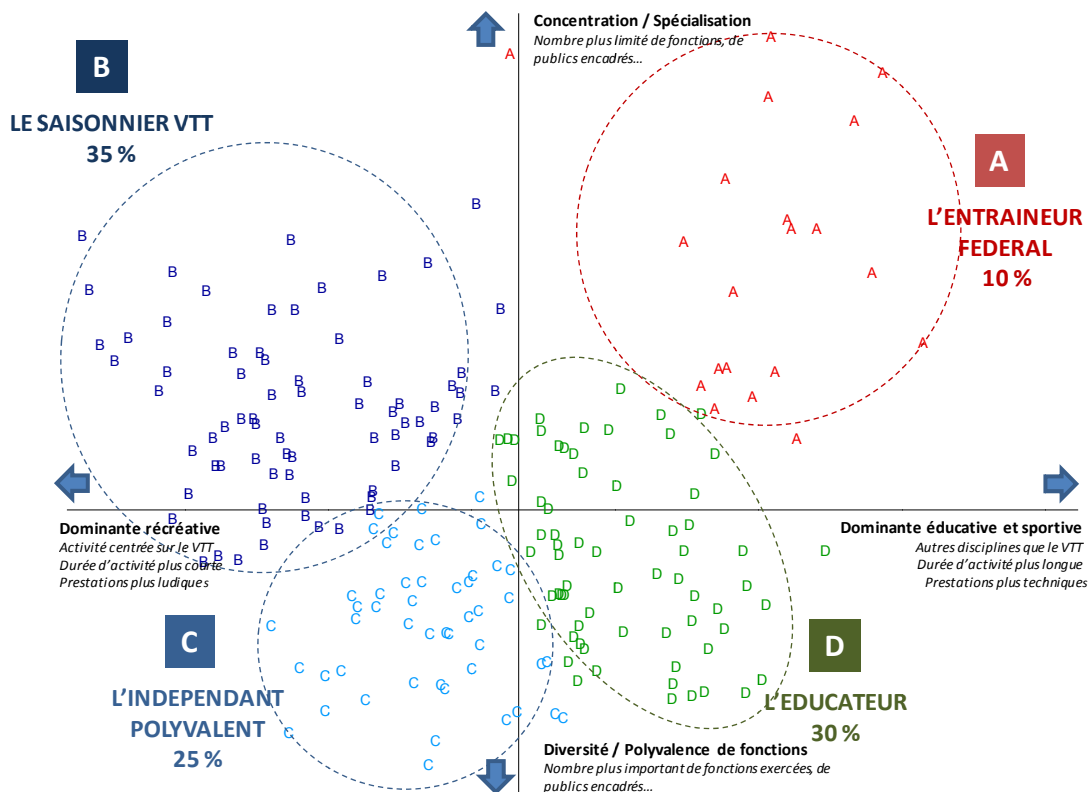


3/ LES 4 PROFILS TYPE DE MONITEURS DE CYCLISME

Les 4 profils-types des moniteurs de cyclisme

En combinant ces 2 axes sur un même schéma où chacun des moniteurs ayant répondu est reporté en fonction de ses réponses, on peut opérer une répartition en 4 groupes assez équilibrés, à l'intérieur desquels les moniteurs partagent un certain nombre de caractéristiques dont la combinaison les différencie des autres groupes (cf. précisions pages suivantes).

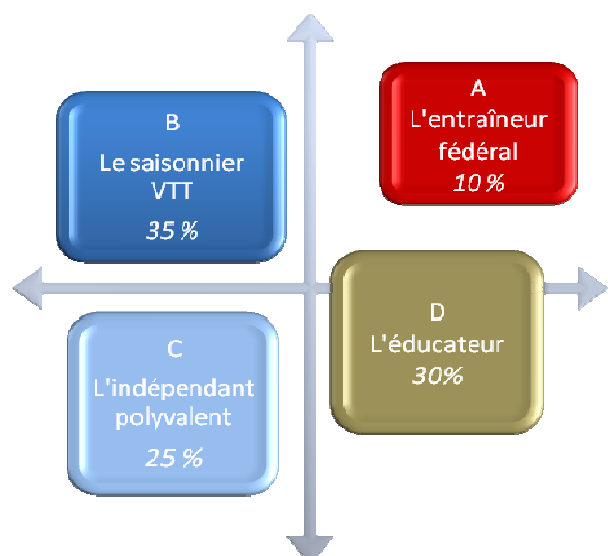
On peut donc assimiler ces 4 groupes à des « profils-types » de moniteurs, dont 2 sont particulièrement homogènes et présentent de fortes spécificités : les types A / « l'entraîneur » et B / « l'accompagnateur VTT saisonnier ».



Cette typologie en 4 profils semble être bien représentative des situations d'emploi actuelles, tout comme leur répartition en volume.

En effet, l'emploi d'entraîneurs fédéraux à titre exclusif est une réalité et représente un volume peu important (10 %) au regard des éducateurs sportifs employés dans les clubs (30 %).

D'autre part, en ce qui concerne le champ du tourisme et des loisirs sportifs, on observe bien une population de moniteurs exclusivement saisonniers, assez majoritaires, et par ailleurs des moniteurs qui développent leur activité pour vivre plus largement du vélo en étendant leur champ d'intervention (plusieurs disciplines, publics divers,...).



3/ LES 4 PROFILS TYPE DE MONITEURS DE CYCLISME

Les profils à dominante récréative (logique « touristique »)

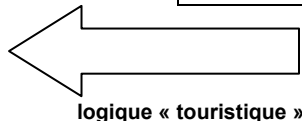
LE SAISONNIER VTT (Profil de type B) 35 % des moniteurs

Il est nettement centré sur le VTT (prestations, pratique personnelle, diplôme) et détient souvent d'autres Brevets d'Etat lui permettant d'encadrer des activités de montagne ou de plein air. Le VTT constitue plutôt pour lui un complément saisonnier d'activité avec une clientèle très majoritairement touristique.



Par rapport à l'ensemble des moniteurs cyclistes, les professionnels se rapprochant de ce type de profil sont plus particulièrement :

- Basés en montagne (Rhône-Alpes et PACA à 79 %)
- Titulaires de diplômes liés au VTT plutôt qu'au cyclisme en général
- Centrés sur des prestations VTT (88% n'encadrent que du VTT, 94% réalisent 90 à 100% de leur activité avec le VTT)
- Spécialisés sur un public de touristes et de particuliers pour des prestations d'initiation et de découverte
- En activité « vélo » sur une courte période de l'année (57 % sur moins de 4 mois) plutôt concentrée sur juin/juillet/août
- Travailleurs indépendants regroupés au sein d'un syndicat local
- Rémunérés par d'autres sources de revenus que le vélo (33 % tirent moins de 15 % de leurs revenus par le vélo)



logique « touristique »

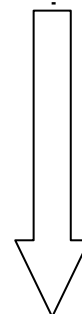
L'INDEPENDANT POLYVALENT (Profil de type C) 25 % des moniteurs

D'un profil assez proche de celui du saisonnier VTT, ce type de moniteur est moins exclusivement focalisé sur le VTT. Il aborde des publics beaucoup plus diversifiés et exerce un nombre de fonctions plus important, souvent en tant que gérant. Il travaille sur 3 saisons et ne retire du vélo qu'une partie de ses revenus.



Par rapport à l'ensemble des moniteurs cyclistes, les professionnels se rapprochant de ce type de profil sont plus particulièrement :

- Titulaires de plusieurs BEES (44 %) dont BEES Montagne
- Amenés à proposer du raid dans la palette de leurs prestations (50 %)
- En activité sur une période de 5 à 7 mois, d'avril à octobre, avec un maximum d'activité en juillet et août
- Polyvalents en matière de fonctions exercées, avec un poids significatif des tâches liées à la gestion de leur structure
- Rémunérés par d'autres sources de revenus que le vélo (51 % tirent entre 20 et 50 % de leurs revenus du vélo)



3/ LES 4 PROFILS TYPE DE MONITEURS DE CYCLISME

Les profils à dominante éducative et sportive (logique « technicienne »)

Dominante concentration / spécialisation

L'ENTRAINEUR FEDERAL (Profil de type A) 10 % des moniteurs

Très lié au milieu fédéral, il est positionné sur d'autres activités cyclistes que le VTT, mais spécialisé en termes de prestations. Ces dernières sont centrées sur l'entraînement et la formation pour un public majoritairement constitué de personnes en club. Il travaille sur une longue période de l'année, souvent à temps plein.



Par rapport à l'ensemble des moniteurs cyclistes, les professionnels se rapprochant de ce type de profil sont plus particulièrement :

- Jeunes (40 % ont moins de 30 ans) et localisés dans le nord du pays
- Centrés sur le vélo (80 % n'ont aucun autre BEES), impliqués dans les activités cyclistes autres que le VTT, notamment piste et cyclocross
- Brevetés fédéraux et adhérents à une fédération délégataire vélo (95 % sont adhérents FFC / FFCT)
- En contact de manière très majoritaire avec les publics fédérés
- Spécialisés dans peu de fonctions et de prestations, notamment entraînement (82 %) et formation des cadres (77 %)
- Salariés (95 %) et à plein temps (79 %), sur une longue période (12 mois pour 56 %)
- En exercice dans des associations (63 %) ou la fonction publique (42%)
- Rémunérés principalement par le vélo (91 % en tirent plus des 2/3 de leurs revenus)

logique « technicienne »

L'EDUCATEUR (Profil de type D) 30 % des moniteurs

Il est très majoritairement diplômé BEESAC, mais reste assez fortement positionné sur le VTT. Il se distingue du type A en y ajoutant une activité cyclotouristique (plutôt que route, piste ou cyclocross) et en étant plus diversifié dans les fonctions exercées ou dans les publics encadrés, pour une activité qu'il exerce à l'année.



Par rapport à l'ensemble des moniteurs cyclistes, les professionnels se rapprochant de ce type de profil sont plus particulièrement :

- En exercice professionnel sur une base VTT, mais qui laisse une place conséquente au cyclotourisme et au BMX
- Détenteurs d'un seul BEES, mais face à des publics diversifiés, avec des fonctions multiples
- En place dans des collectivités territoriales (17 %)
- Loueurs ou vendeurs de cycles plus souvent que les autres profils
- En activité sur une longue période
- Rémunérés principalement par le vélo (50 % en retirent plus des 2/3 de leurs revenus)

Dominante diversité / polyvalence de fonctions

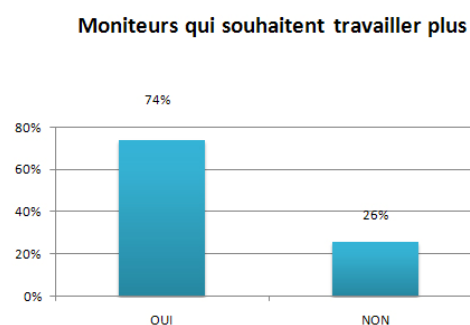
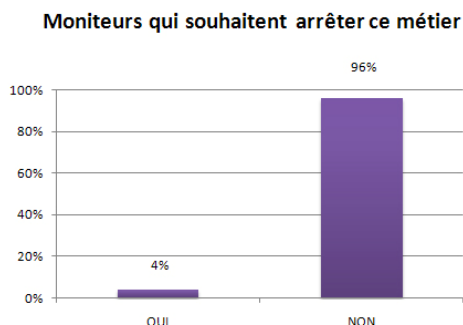
3/ LES 4 PROFILS-TYPE DE MONITEURS DE CYCLISME

	Type A (10 %) « L'entraîneur fédéral »	Type B (35 %) « Le saisonnier VTT »	Type C (25 %) « L'indépendant polyvalent »	Type D (30 %) « L'éducateur »
Age	- Plus jeune : ≤ 30 ans : 40 %	- Principale catégorie 36-40 ans : 32 %	- Principale catégorie : 30-35 ans : 40 %	Principale catégorie : + de 40 ans : 31 %
Localisation	Nord : 42 %	Rhône-Alpes/PACA : 79 %	Pas de spécificité : 63 % + autre sud	Plus grand panachage géographique
Diplômes	Qualifications hors VTT : 95 % - BEESAC : 75 % - BE cycl. trad : 25 % - BE 2 : 30 %	Qualifications VTT : 68 % - CQC VTT : 37 % - BE VTT : 31 %	Qualifications VTT : 65 % - CQC VTT : 25 % - BE VTT : 35 %	Qualifications hors VTT : 84 % - BEESAC : 84 %
Autres Brevets d'Etats	Non : 80 %	Oui : 82 % - BEES Montagne : 72 % - Deux autres BEES ou plus : 43 %	Oui : 77 % - BEES Montagne : 65 % - 1 autre BEES : 44 %	Non : 61 %
Diplômes fédér.	Oui : 84 %	Non : 46 %	Non : 52 %	Oui : 85 %
Adh fédération	Oui : 100 % (FFC/FFCT : 95 %)	Oui : 83 %	Oui : 80 % (pas de spécificité)	Non : 35 %
Pratique régulière	VTT sous-représenté (74 %). Fortes spécificités : - Cyclocross : 47 % - Piste : 47 %	centré sur le VTT : 100 % - Les autres disciplines sont peu pratiquées	centré sur le VTT : 100 % - Les autres disciplines sont peu pratiquées	- VTT bien représenté : 97 % - Importance du cyclotourisme : 26 % - Pratique d'autres disciplines : BMX (20), route (48)
Activités proposées	Importance de la route, de la piste et du cyclocross - Route 95 % - Piste 58 % - Cyclocross 63 % - également sur BMX (32) Total autres activités que VTT : 95 %	Très centré sur le VTT : 100 % - VTT 90 à 100 % d'activité : 94 % - Uniquement VTT : 88 %	Positionnement VTT : 100 %. - VTT 90 à 100 % de l'activité : 84 % - uniquement VTT : 70 % Positionnement plus marqué sur d'autres disciplines : BMX : 9 - cyclotourisme : 9 - route : 20	VTT largement proposé mais avec plus faible intensité Spécificité : Cyclotourisme : 28 - BMX : 29 % Autres que VTT : 63 %
Nb prestations	-	Limité : 1 à 3 prestations 78 %	Important : 4 à 9 : 69 %	Important : 4 à 9 prestations : 74 %
Prestations proposées	- L'entraînement : 95 % dont 40 % de manière dominante - La formation : 70 % dont la moitié de manière significative	Deux principales prestations : - L'initiation : 78 % dont 50 % de manière dominante - La randonnée découverte : 78 % dont 45 % de manière dominante	Fort polyvalence sur bon nombre de prestations : - Initiation (96). Forte intensité dans l'activité - Rando découverte (85). Intensité significative - Education insertion (35) - Perfectionnement technique (69) Principales spécificités : Raid 50 %	Egalement polyvalent. Principales spécificités : - Formation : 57 % - Enseignement mécan : 35 % - Education/insertion : forte intensité dans l'activité - Animation
Nb de publics	Intermédiaire : 2 à 3 publics : 70 %	Le plus limité : 1 à 2 publics : 58 %	Elevé : 5 et plus : 40 %	Le plus important : 5 et + : 45 %
Publics	Activité centrée sur public de club - Enfants : 65 % Adultes : 60 % Elèves stagiaires : 50 % Public fédéré : 95 %	Activité centrée sur les touristes et particuliers : 78 %	différents publics représentés : - Touristes-particuliers : 90 % Enfants CVL : 63 % - Enfants en club : 48 % Adultes en club : 35 % - CE-séminaires : 65 % Déficiants : 25 %	Fort diversité de publics. - Enfants en club : 75 % Scolaires : 60 % - Enfants en CVL : 54 % Adultes en club : 54 % - CE-séminaires : 49 % Touristes : 85 %...
Période d'activité	Longue : 12 mois : 56 % Taux d'activité d'au moins 65 % chaque mois	La plus courte : 1 à 4 mois : 57 % Fortement centré sur juin (68), juillet (68) et août (89).	Intermédiaire : 5 à 7 mois : 50 % Plus de 50 % d'activité d'avril à octobre et plus importants en juillet et août (93 et 98 %)	Longue : 8 à 11 mois : 36 % - A l'année : 50 % Taux d'activité les plus réguliers sur l'année. 70 % par mois minimum.
Nb de fonctions	Plutôt limité : 3 à 4 fonctions : 59 %	Le plus limité : 1 à 2 fonctions : 40 %	- Assez important : 5 à 6 fonctions : 48 %	- Le plus important : 7 fonctions et plus : 43 %
Types de fonctions	- L'entraînement : 82 % dont 60 % de manière importante - La formation des cadres : 77 % dont important : 24 %	- L'initiation, la découverte : 87 % dont 44 % majoritairement - Le perfectionnement : 66 % dont 31 % de manière importante	forte polyvalence 4 fonctions citées à + de 75 % - Accueil : 88 % - Initiation découverte : 98 % - Perfectionnement : 77 % - Entretien matériel : 84 % Poids significatif de la gestion des structures	8 fonctions citées à plus de 45 % : - Accueil 76 % - Initiation découverte 91 % - Perfectionnement 79 % Entretien 70 % - Gestion structures : 50 % (plus de 25 % de l'activité pour ¼ des moniteurs) - Entretien espaces : 48 % Formation : 48 %
Statut	- CDI : 47 % - Fonctionnaires : 37 % - Salariés : 95 %	- Indépendants : 79 %	- Gérants : 35 % - Indépendants : 79 %	Panachage plus important - CDI : 41 % - Fonctionnaires : 37 % - Employés : 61 % - Indépendants : 69 %
Statut du cadre de travail	- Associations : 63 % - Fonction publique : 42 %	- Syndicat local : 25 %	- Entreprises : 74 %	- Collectivités territoriales : 17 %
Nb structures clientes	limité : 1 à 3 structures : 79 %	- 1 à 3 structures : 78 % - 1 à 2 structures clientes : 50 %	Le plus important : 6 structures clientes ou plus : 40 %	Assez important : 4 à 5 structures : 38
Structures clientes	- Clubs sportifs : 68 % - Comités sportifs : 42 % - Fonction publique : 42	- Regroupements indépendants : 30 % - UCPA : 22 %	- Villages de vacances : 55 % Fortement représenté mais pas de manière spécifique : agences de voyage : 34 %, OT : 50%	- Clubs sportifs : 80 % - Ets. scol secondaires : 30 % et primaires : 31 % - Entreprises prestat. de services : 30
Niveau d'activité	Plein temps : 79 %	Occasionnel : 29 % Saisonnier : 52 %	Saisonnier : 57 %	Partage temps plein (50 %) et temps partiel : 27 %
Part du revenu annuel	La plus élevée : supérieure à 65 % : 91 %	La plus faible : Moins de 15 % du revenu : 33 %	Plutôt limitée : 20 à 50 % du revenu pour 51 %	- Importante : Plus de 65 % du revenu : 50 % - Plus de 50 % : 63 %

4/ LES MONITEURS DE CYCLISME ET LEUR VISION DU METIER

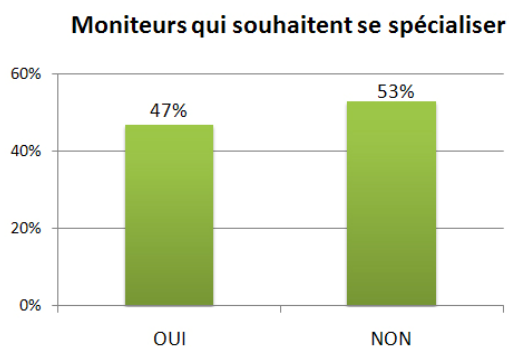
Quelles perspectives ?

Pas assez de travail et des salariés qui se sentent à l'étroit



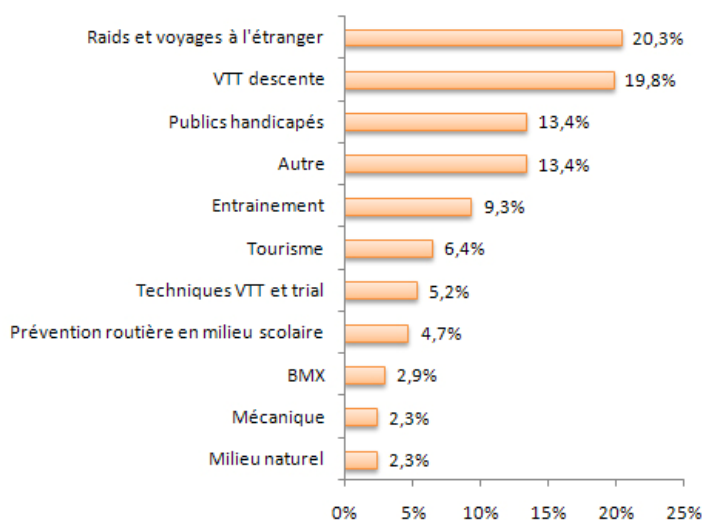
Seulement 4 % des moniteurs interrogés disent qu'ils souhaitent s'arrêter. Néanmoins, l'emploi ne semble encore pas assez développé puisque $\frac{3}{4}$ des moniteurs voudraient travailler plus, sauf les salariés en CDI et les fonctionnaires.

Chez les moniteurs qui n'ont pas de spécialité, un sur deux souhaiterait se spécialiser.



Les domaines préférentiels de spécialisation sont présentés ci-dessous et amènent les commentaires suivants :

Choix des moniteurs souhaitant se spécialiser



- la spécialisation sur le raid est fortement souhaitée, bien que le potentiel de clients soit faible et que la réglementation liée au tout-compris touristique soit lourde

- les besoins exprimés concernant le VTT de descente sont légitimes puisque cette discipline n'est abordée ni en formation BEESAC et ni CQC VTT alors que les clientèles sont en progression

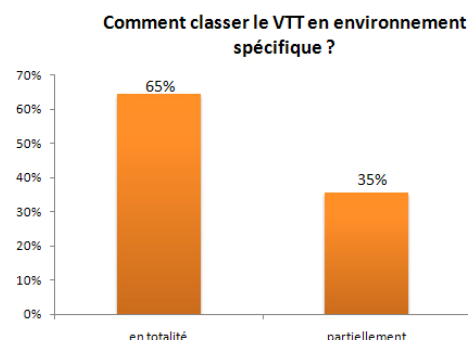
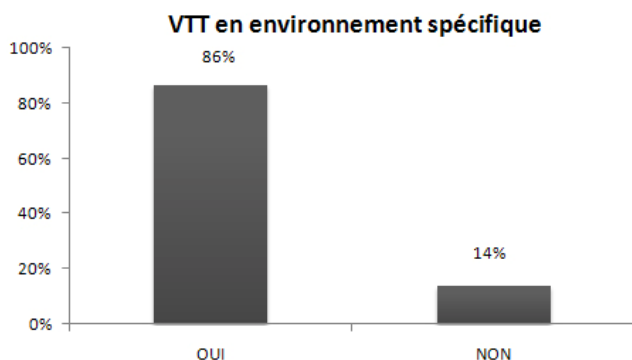
- même remarque concernant les publics handicapés pour lesquels il n'y a aucune sensibilisation en formation

Dans ces différents choix, les professionnels doivent être accompagnés par des acteurs comme le MSJSVA, les fédérations ou les syndicats, notamment en matière de formation continue, qui n'existe pas en dehors des formations du syndicat MCF ou via le BEES 2^{ème} degré.

4/ LES MONITEURS DE CYCLISME ET LEUR VISION DU METIER

Quelle implication dans la vie de la profession ?

L'avis des moniteurs sur les enjeux d'actualité



Une majorité écrasante de professionnels (86%) se positionnent pour le classement de l'activité VTT en environnement spécifique.

Parmi ceux qui souhaitent ce classement, 65 % veulent qu'il concerne l'activité VTT en totalité, sans considération de critères techniques ou liés au milieu.

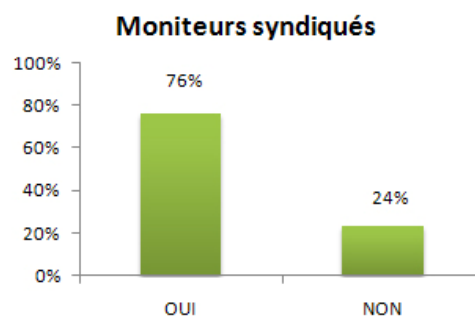
Taux de syndiqués

Parmi les moniteurs qui ont répondu, près de 8 sur 10 sont syndiqués auprès d'un des 2 syndicats :

- le S.N.M.C.F qui regroupait 412 professionnels du cyclisme en juin 2008

- le S.N.A.M. qui regroupe les accompagnateurs en

moyenne montagne, dont certains exercent en tant que moniteur VTT au titre d'une qualification obtenue en complément de leur BEES.



Ce très fort taux de syndicalisation peut s'expliquer par le besoin important d'assistance des professionnels du cyclisme, notamment pour les démarches administratives, l'obtention de tarifs professionnels sur les assurances ou le matériel spécifique, mais aussi l'utilisation d'outils pédagogiques comme ceux développés par le Syndicat National des Moniteurs Cyclistes Français.



Quelques points à retenir

Le VTT omniprésent

Le VTT est de loin le plus majoritairement enseigné, car l'offre d'encadrement s'est tout autant développée dans le domaine sportif que touristique.

En revanche, ce n'est pas le cas du vélo de route et du cyclotourisme, pour lesquels une offre insuffisante est proposée sur le marché hors Tour-opérateur « itinérance vélo », alors que les pratiquants sont nombreux (une dizaine de millions).

Des évolutions notables depuis 5 ans

Plusieurs évolutions sont à noter dans la profession depuis la première enquête réalisée par le SNMCF en 2002 :

- le perfectionnement technique est plus souvent enseigné
- le public adulte devient important
- la « saison utile » s'est allongée, passant de 5 à 7 mois

Entre spécialisation et polyvalence

L'encadrement du seul VTT semble suffire à alimenter une activité professionnelle, même si elle est souvent saisonnière et largement complémentaire à d'autres revenus.

Le BMX paraît offrir la même opportunité, dans un contexte hors tourisme, mais avec un volume global peut-être moins étoffé, du moins pour l'instant.

En revanche, les disciplines traditionnelles ne semblent viables qu'en combinaison pour constituer une activité professionnelle suffisante.

La profession doit installer les conditions d'un emploi viable

L'activité d'encadrement cycliste à elle seule reste encore faiblement viable (un moniteur sur trois seulement tire principalement ses revenus de l'encadrement vélo), mais l'emploi des moniteurs de cyclisme existe bien, et il peut encore progresser :

- en faisant rapidement évoluer les formations pour mieux répondre aux exigences professionnelles mises en évidence dans l'enquête métier, tout en adaptant les contenus et le positionnement des différents diplômes à la réalité des fonctions exercées.
- en proposant une offre de produits adaptée aux pratiquants, mise en avant par les professionnels pour alimenter le marché de l'encadrement cycliste.

Construite autour de la valeur ajoutée apportée par l'encadrement professionnel, l'offre doit s'appuyer sur l'argumentaire de la qualité, de la sécurité et autres plus-values qu'apporte un moniteur bien formé.

C'est pourquoi, au-delà de la structuration collective de la profession, il est, là aussi, nécessaire de mettre en place des formations susceptibles de renforcer la valeur ajoutée des moniteurs pour les installer dans une activité professionnelle pérenne, qu'elle s'exprime dans le champ du mouvement sportif ou dans le secteur marchand du tourisme et des loisirs.



MCF
moniteur cycliste français[®]

... roulez bien accompagné...

Moniteurs Cyclistes Français

Bureau national, Maison de la Montagne
3, rue Raoul Blanchard - 38000 Grenoble
Tél - fax 04 76 44 21 92
e-mail - contact@moniteurcycliste.com

